

MÉDIA



LE MAGAZINE DES ÉLUS DE CSE
& DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

L'ESSENTIEL DU CSE

HORS
SÉRIE
N°22

LE GUIDE DE
DES ÉLUS

RÉFÉRENCE
DE CSE

FONCTIONNEMENT
JURIDIQUE
CONSO
TECHNOLOGIES

ENQUÊTES
ESCAPADES
ACTUALITÉS
SORTIES

L'ESSENTIEL N°22 - 2024

**FORMATION
DES ÉLUS CSE**
UNE ÉTAPE CLÉ
AVANT L'ACTION

**LE COMPTE
RENDU DU CSE**
LA MÉMOIRE
DES RÉUNIONS

**CHOCOLATS
DE NOËL**
COMMANDER
SANS ATTENDRE

**6 VILLES
EUROPÉENNES**
DISCRÈTES MAIS
FANTASTIQUES



MediaCSE.fr
40€

OUVERT TOUS LES JOURS, TOUTE L'ANNÉE

Château de Breteuil

1000 ans d'histoire



1000 ans d'histoire

www.breteuil.fr



A 35 kilomètres de Paris
au cœur de la vallée de Chevreuse



Visite guidée du château



Labyrinthe aux mille buis



Contes de Perrault



Animations



38, avenue de la Banque
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. 01 41 81 03 20
E-mail : info@mediace.fr

Directeur de publication

Jean-Pierre Sarbit (jpsarbit@mediace.fr)

Rédacteur en chef

Erick Inglevert (einglevert@mediace.fr)

Rédaction

Étienne Antelme, Valérie Appert,
Laurence Lamarcq, Véronique Lopez
Virginie Loyez.

Ont collaboré à ce numéro

Benjamin Boutan, Detectour
Sylvain Boulouque, critique littéraire
Mauro Frosi, expert en voyage
Pejman Gohari, Orbii Tech
Clément Solomon, critique cinéma

Les experts

Didier Forno, président du groupe Céolis

Maquette : Sandrine Autissier

Crédits photos : Valérie Appert

Service lecteurs : Tél. 01 41 81 03 20

Service abonnement : Nathalie
(nathalie@mediace.fr)

Tél. 09 71 22 45 82 (prix d'un appel local)

Diffusion pré-presse: Oalid Mokni

Marketing digital : Fabrice Thomas

Site web : William Arfi

Service publicité web :

Laetitia Azoulay, laetitia@mediace.fr

Fauste Kpenou, fauste@mediace.fr

Imprimeur : JF IMPRESSION

Labellisé Imprim'Vert pour
le respect de l'environnement

Routeur : Sudroutage - Nîmes

ISSN n° 1636-3191

Commission paritaire : 1124 T 82322

Abonnement : 1 an (5 numéros + 2 HS) 120 €
Média CSE Hors série L'Essentiel n°22

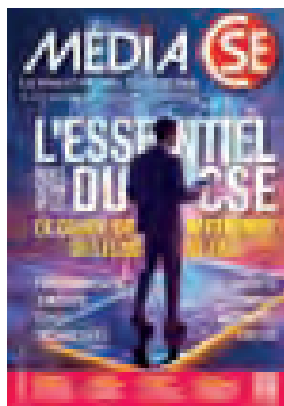
Les Éditions du Pré

R.C.S. B 442 704 904 Créteil
SARL de presse au capital de 14 350 €
éditeur de Média CSE Magazine

Siège social : 38, avenue de la Banque
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Dépôt légal : Juillet 2024

Diffusion nationale



SUIVEZ LE GUIDE !

Voici un îlot de stabilité dans un monde agité : L'Essentiel ! Jamais tout à fait le même ni tout à fait un autre. Il survivra aux JO, à l'Euro de foot, aux élections et aux conflits. On l'attend chaque année au début de l'été pour

refaire le point sur les rôles indéboulonnables du comité social et économique. Le hors-série 2024 de Média CSE s'attarde en détail sur le cœur de mission des élus de CSE : orienter les salariés vers les loisirs, aider à l'amélioration de leur vie quotidienne et de leur pouvoir d'achat, les gâter le cas échéant. Quid des cartes cadeaux et des colonies de vacances ? Des chocolats à commander pour Noël ?

Dans cette édition, nos journalistes et experts se penchent aussi sur les points cruciaux du fonctionnement des CSE. Et notamment l'importance de la formation à la mission d'élu : s'il existe des formations obligatoires prévues par le Code du travail, se former tout au long de son mandat est aussi un droit. Dans un monde où tout évolue, les élus se doivent de rester vigilants : quel est le nouveau cadre légal s'appliquant aux congés payés et arrêts maladie ? Comment faire face en entreprise à la transformation digitale et à l'adoption de l'intelligence artificielle ? Comment, peut-être, rester en alerte tout court quand les droits des travailleurs peuvent être remis en cause, quand le statut des comités sociaux et économiques est soumis au bon vouloir des politiques.

Mais c'est aussi l'été. Suivez-nous en Europe, continent passionnant et complexe, en six villes, de Rennes à Ljubljana, de Düsseldorf à Vilnius. Il est urgent et bienvenu d'aller à la rencontre de nos semblables.

Bonne lecture et bel été.

La rédaction

Ce Hors-Série Essentiel n°22 est accompagné de la revue Média CSE n° 109.



SOMMAIRE



06 ACTUS SORTIES

12 ACTUS CINÉMA

14 LIVRES

16 LA FORMATION DES ÉLUS CSE
UNE ÉTAPE CLÉ AVANT L'ACTION

22 LES ENJEUX DE LA
TRANSFORMATION DATA ET IA
UNE NOUVELLE ÉNERGIE
DANS VOTRE ORGANISATION

28 LE COMPTE-RENDU DU CSE
LA MÉMOIRE DES RÉUNIONS

34 CARTES CADEAUX
LE CADEAU PARFAIT
POUR LES SALARIÉS



40 LE CAHIER DES EXPERTS
LES CHÈQUES VACANCES,
CONGÉS PAYÉS ET ARRÊTS MALADIE



44 CHOCOLATS DE NOËL
N'ATTENDEZ PAS
POUR LES COMMANDER

48 ENQUÊTE
PAR DETECTEUR EN PARTENARIAT AVEC MEDIA CSE
LES COLONIES DE VACANCES
UNE OFFRE SÉLECTIVE DANS LES CSE

56 6 VILLES EUROPÉENNES
DISCRÈTES MAIS FANTASTIQUES

64 POINT DE VUE DE L'EXPERT
LE SPORT AU-DELÀ DES CLIVAGES



RENOV FRANCE

Vous aidez à passer à un avenir écologique

Rejoignez la Révolution Verte



ISOLATION
THERMIQUE



CHAUFFAGE
POMPES
À CHALEUR



PANNEAUX
PHOTO-
VOLTAÏQUES



BALLON
THERMO-
DYNAMIQUE



**Nos conseillers vous guident
dans votre projet de rénovation énergétique.**



Contactez-nous au **06 60 90 42 42**





LÉONARD DE VINCI AVAIT, AUSSI, DU NEZ



ON A VISITÉ...

Plongée dans le Moyen-Âge en lumière.
© Valérie Appert

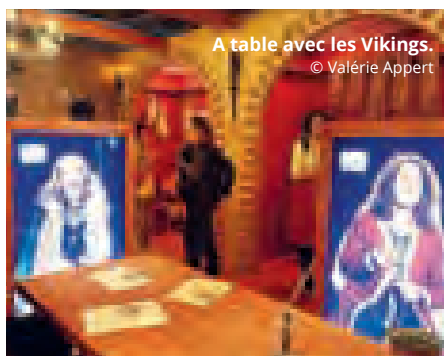
Rendez-vous au château du Clos Lucé.
© Léonard de Serres

LA CITÉ IMMERSIVE VIKING DE ROUEN

...un nouveau type de divertissement pédagogique situé sur les bords de la Seine, sur le territoire même que les « hommes du Nord » ont envahi il y a plus de mille ans. Petit rappel des faits pour ceux qui, comme nous, ne les ont pas tout à fait en tête : à la fin du VIII^e siècle les Vikings ont abordé et progressivement colonisé cette région de France, avant d'en prendre le contrôle et de s'assimiler à leur nouvel environnement devenu la Normandie. Le tout avec violence et force pillages. Charles III le Simple reconnaîtra finalement à Rollon, l'un des principaux chefs vikings, le droit d'exercer son autorité sur le territoire à condition qu'il protège celui-ci de toute nouvelle incursion scandinave. Pour rendre le propos clair et instructif, les deux co-fondateurs, l'historien Jean Vergès et Anthony Samama, ont fait appel aux dispositifs les plus interactifs

possibles : reconstitution de campements, d'une salle de château, d'un baptistère..., mapping vidéo, quizz grandeur nature, artefacts de tous ordres et surtout « témoignages » vidéo de protagonistes, Vikings ou population locale en butte aux envahisseurs. Le tout avec réalisme ou extrapolation assumée. On est donc bien à la croisée du musée, de l'escape game et du mini-parc d'attractions. Jusqu'à la salle finale, aussi technologique qu'onirique, où les Vikings semblent à deux doigts de conquérir le cosmos. Si la forme fait le job (aucune chance de s'ennuyer et la balade s'annonce familiale), le fond brosse notre roman national dans le sens du poil : voilà de brillants barbares qui se sont judicieusement christianisés et dont les conquêtes ne peuvent que forcer le respect. A chacun ensuite son degré d'adhésion. Toujours est-il que cette Cité viking n'est que le premier modèle d'un futur réseau de Cités immersives, ancrées dans des villes intermédiaires et destinées à populariser l'histoire et le patrimoine locaux.

Sait-on quelle femme a influencé Leonardo de Vinci dans sa vie et son œuvre ? Sa maman, bien sûr : Caterina, esclave affranchie originaire d'Orient, qui vécut adolescente au milieu des effluves de Constantinople, musc, encens, poivre, cannelle... Elle a transmis cet héritage culturel à Leonardo, lui-même élevé librement dans la campagne toscane, au milieu des fleurs et des plantes. Deux excellentes raisons qui expliquent l'intérêt de Léonard de Vinci pour les parfums. Le peintre et inventeur a dessiné des alambics, fait des recherches sur l'odorat et noté des recettes parfumées à base de distillation d'écorces. C'est cette passion méconnue du peintre que restitue le château du Clos Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci, dans l'exposition « Léonard de Vinci et les parfums de la Renaissance ». Le parcours plonge le visiteur dans les lieux clés de la vie de Léonard et de Caterina, les marchés de Constantinople, les boutiques vénitienes, la France de François 1er... Avec d'étonnantes pièces, comme cet alambic réalisé d'après un dessin de Léonard de Vinci, et de passionnantes découvertes : la garde-robe de la Renaissance était parfumée, même les gants et les chaussures. « Léonard de Vinci et les parfums de la Renaissance », jusqu'au 15 septembre, au château du Clos Lucé, 37400 Amboise. vinci-closlucé.com



A table avec les Vikings.
© Valérie Appert

Cité Immersive Viking,
Hangar 105 bis, allée François-Mitterrand, 76100 Rouen.
Plein tarif : 14,90 €.
Tarif réduit : 12,90 €.
linktr.ee/cites_immersives
et billetterie sur viking.cites-immersives.fr

Un gant parfumé du temps de Léonard de Vinci.
© Léonard de Serres





DÉCOUVREZ NOS VÉLOS

Vélos électriques
& vélos classiques
Tarifs attractifs
Marque de haute gamme



LES SERVICES DE LA BOUTIQUE

Entretien & réparation
Vente d'accessoires
Pièces détachées
Création sur mesure

LA MOBILITÉ À VÉLO

Depuis 2020, VELEOS est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises et des collectivités sur les flottes de vélos à assistance électrique. Notre ambition est de rendre la pratique du deux roues plus facile, plus économique pour permettre à un grand nombre d'utilisateurs de l'intégrer dans leur quotidien.

BOUTIQUE VELEOS

20, Avenue du Cep,
78300 Poissy
01 30 74 64 38
veleos@orange.fr

HORAIRES

du mardi au samedi
de 10h à 19h
dimanche de 10h à 13h,
sans interruption.

LIVRAISON
DANS
TOUTE
LA FRANCE



EN LIGNE

www.veleos.fr





Reconstitution 3D de la vie dans les tranchées.
© Musée de la Grande Guerre Les Charrons

MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE, DU POINT DE VUE DE LA TRANCHÉE

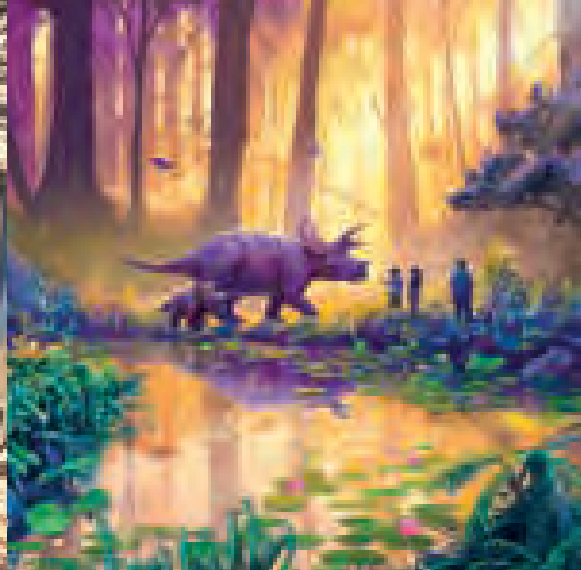
Après le 80ème anniversaire du Débarquement en juin dernier, c'est la Première Guerre mondiale qui revient sur le devant de l'actualité avec d'autres commémorations et un site incontournable : le musée de la Grande Guerre à Meaux. Le 11 novembre prochain marquera à la fois l'anniversaire du musée et les commémorations de l'armistice du 11 novembre 2018. C'est à cette occasion que sera inauguré un projet mené de longue date par le site : la restitution d'une tranchée pédagogique, à l'échelle 1, creusée à même le parc. Élément essentiel de la découverte du musée, la tranchée sera visitable : elle

permettra aux visiteurs quasiment en immersion de comprendre la complexité du dispositif, les différents espaces qui le composaient ainsi que le quotidien des hommes pendant les combats. Une ambiance sonore (explosions, sifflements de balles, cris...) rendra le parcours plus crédible encore. Depuis sa création, le musée de la Grande Guerre utilise pour son public la mise en condition, moins pour son aspect « ludique » que comme outil de compréhension. C'est ainsi qu'il ne faut pas rater en septembre la douzième édition du week-end de reconstitution historique ! Cet événement animé par près de 250 reconstituteurs de différentes nationalités, riche en démonstrations, défilés et animations, invite à découvrir comment vivaient en 14-18 les soldats et les civils. Avec notamment sur place le « déjeuner du poilu » (on l'a vécu !). Comme l'événement s'inscrit dans le 110^e anniversaire de la Première Bataille de la Marne, il peut être enrichi de visites dans les champs de bataille de la Marne et de balades à pied, en vélo ou en 2CV (à défaut de taxis !).

**Musée de la Grande Guerre,
77100 Meaux.
museedelagrandeguerre.com
Week-end de reconstitution
historique les 7 et 8 septembre
2024.**

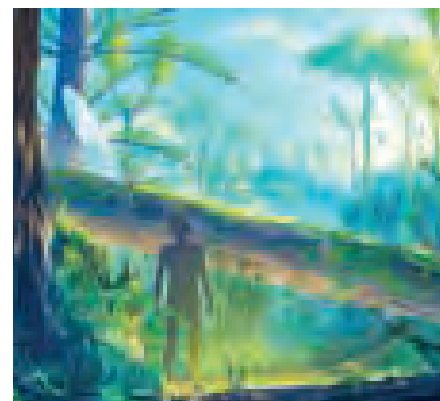


© Musée de la Grande Guerre



RETROUVEZ LES « MONDES DISPARUS »

Vous avez raté l'expérience immersive « Mondes disparus » quand elle était présentée au Museum national d'Histoire naturelle ? Pas de regret, à partir du 6 juillet elle rejoint le centre Eclipso Paris, dans le quartier Bercy Village, aux côtés de « L'Horizon de Khéops ». « Mondes disparus » offre une plongée vertigineuse dans l'histoire de la Terre et du vivant en retraçant près de 3,5 milliards d'années d'évolution grâce à la réalité virtuelle. Equipés d'un dispositif immersif, les participants se déplacent librement dans un espace où ils deviennent physiquement les héros de cette remontée dans le temps. « Mondes disparus » fait partie des Expéditions immersives produites par Excurio qui donnent l'illusion de voyager dans le temps et l'espace, grâce à des reconstitutions validées par des historiens, des paléontologues, des bioacousticiens... Comme « L'Horizon de Khéops », une aventure « vécue » au milieu des pyramides de Gizeh qui a attiré 90 000 spectateurs en 7 mois. « Mondes disparus » à Eclipso Paris, 75012 Paris. Durée de l'expérience : 1 heure (15 mn d'embarquement et 45 mn d'expédition). Tarifs : de 25 à 32 €. eclipso-entertainment.com/paris



© Excurio MNHN



CSE INFOS
L'info du vrai

RÉDACTION : LE PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION
L'art de retranscrire sans trahir



Nos rédacteurs retranscrivent pour vous, **l'intégralité des débats**. Une prise de notes rigoureuse, entièrement fidèle aux discussions. La rédaction du procès-verbal (PV) de réunion ne sera plus jamais un fardeau pour le secrétaire !



étape 1 : le rédacteur participe à votre réunion ou vous enregistrez la séance à l'aide d'un appareil prévu à cet effet.

étape 2 : le rédacteur retranscrit la séance in extenso, puis il va préparer la rédaction du projet de procès-verbal soumis à la relecture du secrétaire.

144€
TTC/HEURE

soit 120 € HT/heure TVA = 20%

**AVEC VOTRE
ENREGISTREMENT**

Équipe professionnelle, frais de déplacement, accès et hébergement qui sont à la charge du client

180€
TTC/HEURE

soit 150 € HT/heure TVA = 20%

**AVEC PRÉSENCE
D'UN RÉDACTEUR**

**BEST
PRICE**

**"VERBA VOLANT,
SCRIPTA MANENT"**

La parole s'envole, les écrits restent.

"Je passais trop de temps à écrire le procès-verbal. J'avais du mal à me concentrer sur les débats à cause de l'obligation de prendre des notes. Grâce à ACE, je joue à fond mon rôle de secrétaire avec la certitude que rien ne sera oublié dans le PV"

- Laurence G., secrétaire du CSE



"Notre rédacteur est bien plus qu'un simple exécutant. Nous avons trouvé auprès de lui des conseils avisés et un art subtil de retranscrire le résumé de nos débats sans aucun parti pris"

- Philippe M., secrétaire de la CSECT

Nous travaillons avec des entreprises de toutes tailles et tous secteurs. De la PME à la société multinationale cotée au CAC 40.

DEMANDEZ
VOTRE DEVIS
PERSONNALISÉ
**LOINE.ALAMI
@GMAIL.COM**

Audit Conseils Expertise
4, Rue Saint-François de Salles
74000 Annecy
RCS Annecy 8337812480012

06.50.99.50.35
Audit Conseils Expertise
100% de services payants



WE MISS YOU,
MISS.TIC



Nous avons si souvent croisé sur les murs parisiens ses pochoirs jeux de mots, sa silhouette noire plaquée sur le crépi, ses phrases à l'emporte-pavé ! Artiste rebelle, passée de la rue à la galerie, du illicite à la légalité, Miss.Tic avait choisi le pochoir comme mode d'expression. Pionnière de l'art urbain, elle écrivait « *Pas d'idéaux / juste des idées hautes* ». Tout un programme qu'elle a bombé au fil des murs à l'encre aérosol avec sa typographie personnelle sous forme de poèmes ou d'aphorismes. Elle y exprimait sa rage, ses désirs, son humour et sa soif de justice. On a aimé repérer au détour d'une rue « *Le masculin l'emporte, mais où ?* ». Cet été, c'est le Palais des Papes à Avignon qui organise sa première monographie et exposition posthume (elle est décédée en 2022). Une expo comme un pied-de-nez dans un lieu de la puissance politique, religieuse et militaire devenu symbole de culture. Et nécessaire tant son œuvre fait écho aux secousses que traverse notre société. « Miss.Tic » au Palais des Papes, Avignon. Jusqu'au 5 janvier 2025. palais-des-papes.com

FORUM DES LOISIRS :
TOUT 2025 DANS SON PANIER

C'est un marché d'un genre un peu particulier : on y fait provision de rendez-vous culturels et de visites de sites patrimoniaux pour les mois à venir. Le Forum des Loisirs culturels franciliens est un rendez-vous incontournable de la rentrée pour toutes les entreprises d'Ile-de-France dotées d'un CSE. Ce forum rassemble en effet sur une seule date et en un seul lieu plus d'une soixantaine de sites : musées, châteaux, monuments, mais aussi territoires, offices de tourisme et comités départementaux du tourisme.

C'est l'occasion pour les élus investis dans la vie culturelle de leurs collègues de rencontrer des prestataires, Cité de l'architecture et du patrimoine, Grand Roissy, musée des Arts forains, entité Nord-Est parisien/ Seine-Saint-Denis Tourisme, etc., qui leur dévoileront au fil de leurs brochures de nouvelles activités ou visites thématiques ou des lieux récemment ouverts. Les élus pourront programmer leurs circuits, mais aussi leurs besoins en billetterie groupe ou individuelle pour 2025 ou envisager des privatisations d'espaces prestigieux. Cette année, l'événement se tiendra dans l'exceptionnel Hôtel de la Marine à Paris. Voilà déjà un site à (re)découvrir impérativement : l'ancien garde-meuble de la Couronne comprend des salons historiques, des expositions, des ateliers de pâtisserie, un bar, un restaurant et un magnifique point de vue sur la place de la Concorde.



L'Hôtel de la Marine, place de la Concorde.

Forum des Loisirs culturels franciliens, le mardi 17 septembre, de 10h à 17h, à l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde, 75008 Paris. pro.visitparisregion.com



L'instrument de travail indispensable des CSE

À jour des dernières législations et jurisprudences

- Mise en place et composition des organes représentatifs du personnel dans l'entreprise, élection et protection des membres ;
- Fonctionnement, consultation du CSE, attributions économiques et professionnelles, sociales et culturelles ;
- Restructurations de l'entreprise, délit d'entrave, règles de procédures...

En (+) dans cette 19^e édition

Certains développements ont été enrichis : les experts du CSE, l'épargne salariale, le rapport de « durabilité »...

Édition mise à jour par Laurent Milet, docteur en droit et ancien conseiller en droit de la RPDS, l'Institut Français de Droit Social.



Bon de commande Le droit des CSE et des comités de groupe

Adresse d'expédition Courriel Adresse postale

Syndicat/Société (si nécessaire à l'expédition)

Madame Monsieur

Nom*

Prénom*

N°*

Rue*

Code postal*

Ville*

Tel.

Fédération ou branche professionnelle

Courriel*

Lib

Titre	Désignation	Prix unitaire	Quantité	Montant total
01240373	Le droit des CSE 2024	125,00 €		
FRAIS DE PORT (voir ci-dessus)				
MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE				

Egalement disponible sur L'NOBOUTIQUE.FR

Frais de port:

• de La Vie Ouvrière : 12 €
• de La Vie Ouvrière : 17 €
• de La Vie Ouvrière : 21 €
Sur place, voir conditions

N° chèque (à l'ordre de La Vie Ouvrière)

Banque

Code ISBN : 978-2-91-000000-1

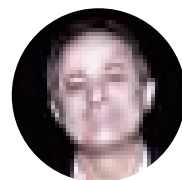
RPDS

LA VIE OUVRIÈRE
L'ENTREPRISE DE PRESSE DE LA CGT



ADRESSEZ CE BULLETIN À: La Vie Ouvrière - Case 600 - 263, rue de Paris - 93 516 Montreuil cedex

Tel : 01 49 85 66 50 - www.la-vie-ouvriere.fr



LES FILMS DE L'ÉTÉ



UN WESTERN DE ET AVEC KEVIN COSTNER



HORIZON : UNE SAGA AMÉRICAINNE CHAPITRE 2

11 septembre 2024.

Sur une période de 15 ans avant et après la Guerre de Sécession. L'expansion vers l'Ouest est semée d'embûches, qu'il

s'agisse des éléments naturels, des interactions avec les peuples indigènes qui vivent sur ces terres ou de la détermination impitoyable de ceux qui cherchent à les coloniser...

© Pathé

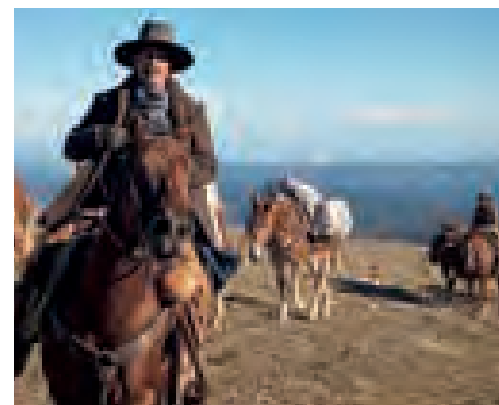
LE BIOPIC D'UN MONUMENT

MONSIEUR AZNAVOUR

23 octobre 2024.

De Mehdi Idir et Grand Corps Malade
Avec Tahar Rahim, Bastien Bouillon,
Marie-Julie Baup

« Le film retracera l'ascension du chanteur de La Bohème à partir des années 1950 ». Avec près de 1200 titres interprétés dans le monde entier et dans toutes les langues, il a inspiré des générations entières. Découvrez le parcours exceptionnel et intemporel de MONSIEUR AZNAVOUR.



© Universal Pictures International France

« APRÈS LE VÉRITABLE SUCCÈS DE JOKER, AYANT REMPORTÉ DEUX OSCARS EN 2019 »

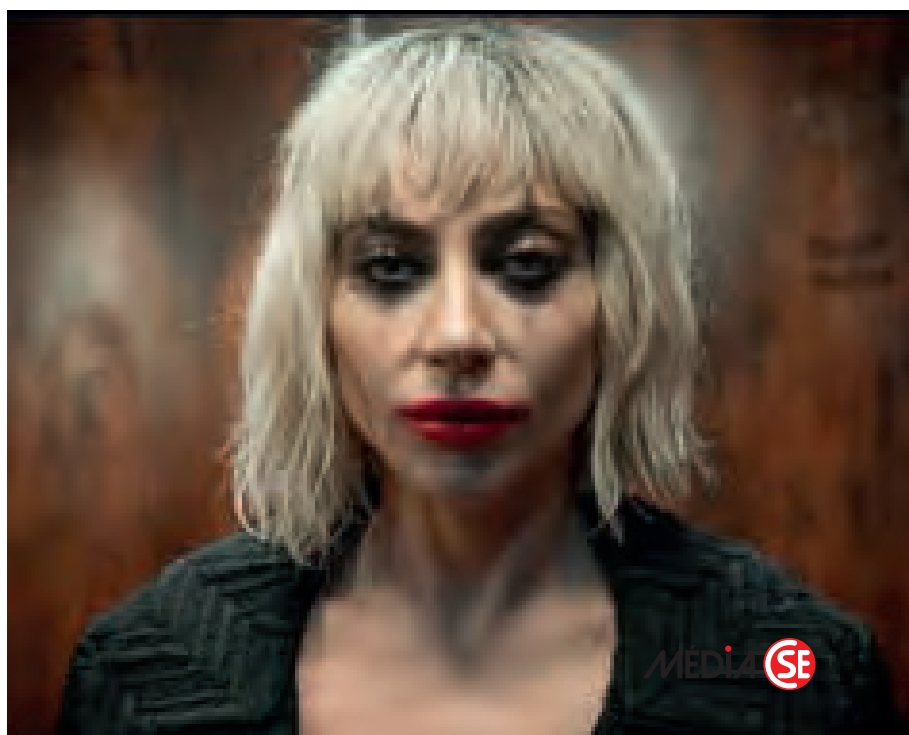


JOKER : FOLIE À DEUX

2 octobre 2024.

De Todd Phillips
Avec l'oscarisé Joaquin
Phoenix, Lady Gaga,
Zazie Beetz

Arthur Fleck n'est plus seul. Le voilà entraîné dans une folie à deux. Plus que jamais, le monde est une comédie.



© Warner Bros. France

COURS D'AUTO-MAQUILLAGE



Ornella FROSI,
Make-up Artist,
se propose de vous initier
au maquillage en vous
donnant des cours
personnalisés de
maquillage en groupe au
sein même de votre
entreprise !

***Apprenez à vous sublimer en découvrant les bases
du maquillage professionnel !***

Évènementiel

Soirées à thème (Halloween etc...)

Mariages

EVJF

Anniversaires

Shootings photos ...



06.78.92.79.63



ornella.frosi@gmail.com

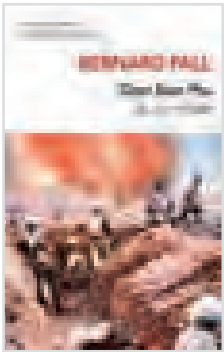


@ornellafrosi



Makeup Artist

DIÊN BIÊN PHU. UN COIN D'ENFER



Bernard Fall
Éditions
Les belles
lettres
2024
724 p.
19,50 €

Dans un récit dense et magistral, Bernard Fall revient sur l'une des batailles les plus célèbres de l'histoire contemporaine dont l'enjeu a été crucial pour les belligérants : 13 000 soldats français sont enfermés dans une cuvette au nord du Vietnam, espérant bloquer les avancées des troupes vietnamiennes, mais ils cèdent sous la loi du nombre. Ils ont face à eux 50 000 soldats déterminés, suppléés par 55 000 civils. Une bataille inégale que les Français perdent après plus de

cinq mois de siège. Proche par moment de l'enfer de Verdun ou de Stalingrad dans la nature des combats, le récit est alimenté par de nombreux témoignages et sources inédites. La défaite pour les uns et la victoire pour les autres conduisent aux accords de Genève qui partagent l'Indochine en deux Vietnam. Un espoir de paix vite transformé en une nouvelle guerre dans laquelle, là encore, le nombre d'engagés a eu un rôle central. Une étude magistrale.

L'ANTISÉMITISME : UN MEURTRE INTIME



Brigitte Stora
Éditions
Bord de l'eau
2024
186 p.
18 €

Dans cet essai synthétique, la psychanalyste Brigitte Stora revient sur l'histoire et l'actualité de l'antisémitisme. Elle montre comment ce sentiment de défiance, infondé, est en fait une atteinte à toute l'humanité. Citant Franz Fanon, elle rappelle : « Quand vous entendez dire du mal des Juifs, dressez l'oreille, on parle de vous ». Elle revient d'abord sur l'antijudaïsme antique et médiéval qui a fabriqué les conditions de l'antisémitisme contemporain en utilisant les thèmes

accusateurs de la trahison, de l'usure et du meurtre rituel. Le passage à la période contemporaine s'accompagne de la racialisation et de la création du thème de la domination. Ces accusations, pour certaines spécifiques, ont ensuite touché tous les autres groupes à des degrés divers. En effet, Brigitte Stora montre combien l'antisémitisme est surtout une volonté de s'en prendre à l'universel et représente une détestation de l'autre, quel qu'il soit.

DES SCOUTS EN MALAISIE BRITANNIQUE



Christina Jialin Wu
Presses de
Sciences Po
2024
308 p.
27 €

Cette histoire méconnue retrace la construction du scoutisme dans l'ancienne colonie britannique de Malaisie. Fondé au début des années 1910, le mouvement scout repose sur une particularité puisqu'il est ouvert à l'ensemble des groupes nationaux : enfants de colons, autochtones et migrants installés dans la presqu'île (Chinois, Indiens). D'abord créé pour favoriser l'intégration dans l'Empire britannique et l'allégeance à la couronne, il se transforme ensuite en mouvement cherchant à maintenir

la force impériale et surtout à créer des élites rétives aux mouvements de contestation comme le nationalisme ou le communisme. Mais l'étude ne concerne pas que les aspects politiques, elle analyse aussi les modalités du divertissement, que ce soit l'apprentissage par les camps ou par les jeux. S'il promet un modèle de docilité et de soumission, le scoutisme a été aussi un moyen d'intégration et surtout d'acculturation. Bref, une étude originale sur un sujet totalement méconnu.

LA CHUTE DE ROBESPIERRE

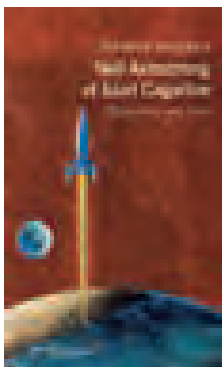


Colin Jones
Éditions
Fayard 2024
624 p.
27 €

Dans un récit événementiel absolument passionnant, l'historien Colin Jones revient sur un événement majeur de l'histoire de la Révolution française : la chute de Robespierre. Il étudie quasiment minute par minute la journée du 9 Thermidor dont il distingue cinq temps principaux : la nuit du 8 au 9 où le Comité de salut public animé par Robespierre pressent que les événements lui échappent. Les débuts de la conspiration entre 5 heures du matin et midi tandis que les partisans et les adversaires de Robespierre fourbissent leurs armes.

La conspiration et la prise de pouvoir parlementaire dans l'après-midi et les arrestations que décrètent les adversaires de Robespierre. Puis les tentatives insurrectionnelles que mettent en œuvre les partisans de Robespierre dans la soirée. Enfin, l'exécution des membres du Comité de salut public. L'auteur montre aussi la part du hasard et la capacité d'un certain nombre d'individus à changer de camp en l'espace de quelques heures. Un livre d'histoire qui se lit véritablement comme un roman policier.

NEIL ARMSTRONG ET IOURI GAGARINE : DEUX VIES, UN RÊVE



Frédéric
Martinez
Éditions
La Découverte
2024
372 pages
24,50 €

Tout oppose les deux hommes. Iouri Gagarine est le pur produit du système soviétique. Fils de paysans pauvres promus par le régime, il rêve à force de travail de conquérir l'espace. Neil Armstrong, issu des classes supérieures américaines, est aussi le produit de son pays. Ingénieur surdoué et pilote de chasse, il est l'un des symboles de l'Amérique triomphante. Mais le récit de Frédéric Martinez propose autre chose : l'analyse de leur passion commune pour l'espace et sa conquête, pour la

découverte d'un univers alors inconnu. Au-delà de l'affrontement symbolique, mais bien réel entre les deux systèmes, l'auteur fait un récit détaillé de leur confiance inébranlable dans le progrès et dans les capacités de l'homme à dominer la technique. Tout en conservant à l'esprit que les deux hommes ont symbolisé des systèmes dont ils portaient, chacun à sa manière, les valeurs. Un récit stimulant, plein d'anecdotes passionnantes qui font revivre de manière agréable la conquête spatiale.

MUNICH 1938. LA PAIX IMPOSSIBLE



Maurizio
Serra
Éditions
Perrin 2024
400 p.
24 €

Dans un ouvrage alerte et fourmillant de références, Maurizio Serra montre comment les accords de Munich n'ont été qu'un temps utilisé pour repousser l'échéance inéluctable de la guerre. Pour parvenir à sa démonstration, il dresse les portraits des principaux protagonistes des accords (Chamberlain, Daladier, Hitler, Mussolini, mais aussi ceux des instigateurs secondaires, Benes, Staline et Roosevelt). Il restitue l'arrière-plan de la montée des tensions (guerre d'Espagne, poussée des nationalismes, montée du nazisme). Par

la contextualisation proposée, il montre que dans les démocraties les opinions n'étaient pas encore prêtes pour la guerre. Si une minorité comme Churchill ou Blum ont vu les desseins de l'Allemagne, les autres ont préféré fermer les yeux et laisser le champ libre aux volontés expansionnistes d'Hitler, laissant le dirigeant nazi annexer les Sudètes avant de se lancer à la conquête de l'Europe. Un récit rondement mené, à la lecture agréable.

LA FORMATION DES ELUS CSE

Une étape clé avant l'action

Difficile d'improviser en matière de représentation des salariés. Pour être utiles et exercer au mieux leurs missions, les élus des CSE bénéficient de formations. Il existe des formations obligatoires prévues par le Code du travail. Mais, au-delà de ces obligations légales, se former tout au long de son mandat est un droit, voire un devoir, pour tous les élus.

En matière sociale aussi, gagner les élections ne signifie pas détenir la science infuse en toutes matières, surtout que, depuis les réformes de 2017, le champ de compétences des élus CSE est large : il englobe aussi bien le domaine économique que le social, les conditions de travail, l'environnement, la santé ou encore le sexisme et la discrimination en entreprise.

A peine élu, le retour sur les bancs de l'école (de la formation) est indispensable pour mener à bien les missions qu'on attend des représentants des salariés au CSE. Dans certains domaines, la loi ne permet pas d'échappatoire et c'est heureux. Ainsi, depuis le 31 mars 2022, tous les membres des CSE (titulaires comme suppléants), quelle que soit la taille de l'entreprise, doivent bénéficier à l'occasion de leur premier mandat d'une formation en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Ces stages dits SSCT sont donc obligatoires et se déroulent sur une durée de cinq jours minimum. C'est

l'article L2315-63 du Code du travail qui organise ce droit, prévoit les modalités de cette absence rémunérée qui ne peut venir amputer les heures habituelles de délégation.

En cas de renouvellement du mandat des élus, tous bénéficient de nouveau d'un droit à la formation d'une durée variable en fonction de la taille de l'entreprise : trois jours pour chacun des élus, même dans les entreprises de moins de 50 salariés ; cinq jours pour les membres de la Commission sécurité, santé et conditions de travail (SSCT) dans les entreprises d'au moins 300 salariés.

L'ÉCONOMIE : DOMAINE RÉSERVÉ AUX CSE DES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS

Autre stage obligatoire, celui qui touche au domaine économique au sens large. Régie par l'article L2315-63 du Code du travail, il est réservé

aux membres titulaires dont c'est le premier mandat et pour les entreprises d'au moins 50 salariés. Au programme ? Les différentes formes juridiques de l'entreprise, les bouleversements économiques qui peuvent toucher les sociétés (fusion, scission, redressement ou liquidation judiciaire...) mais aussi la participation, l'épargne salariale, les bases financières et comptables ainsi que « les conséquences environnementales de l'activité des entreprises ». A l'instar du stage SSCT, cette formation, qui est de droit ⁽¹⁾, s'étend sur une durée maximale de cinq jours mais son financement en diffère. Il doit être pris en charge par le budget de fonctionnement du CSE.

Si c'est aux élus de s'inquiéter de leur besoin de formation obligatoire, l'information et le financement du stage SSCT pèsent sur les épaules de l'employeur. C'est à lui de financer la totalité de la formation, choisie par les élus. « Si, entre plusieurs devis, les élus décident de choisir le plus cher parce



qu'il correspond mieux à leur besoin, la direction ne peut pas s'y opposer et c'est heureux puisqu'au final ce sont les élus qui vont suivre cette formation », précise Florian Gallet, commercial chez Conseil CE, une entreprise « prestataire de solutions CE/CSE depuis plus de 20 ans » et qui, en 2005, a intégré la marque Success Consulting pour son volet « formation ».

PLÉTHORE DE FORMATEURS DANS UN SECTEUR PORTEUR

La fusion des instances en 2017 et l'obligation juridique de formation sont venues relancer un segment économique

déjà dynamique, celui des prestataires de services spécialisés dans la formation des élus : les cabinets d'expertises, de conseils, d'avocats sont nombreux à proposer leurs formations, obligatoires et non obligatoires. Apprendre à organiser une réunion, à préparer les élections, à rédiger un procès-verbal de réunion CSE, diligenter une enquête en cas de risques psycho-sociaux au travail... autant de moments dans la vie des représentants des salariés qui peuvent donner lieu à des formations ad hoc. « *Il y a de l'argent dans les CSE et ça développe parfois des appétits et du business au détriment des droits des salariés,* regrette une ancienne élue CE, devenue secrétaire d'un CSE de moins de 50 salariés. *J'ai assisté à des*

formations théoriques correctes mais elles ne m'apportaient rien ou presque au niveau pratique ». Pas toujours facile de s'y retrouver dans un secteur où cabinets d'experts et organismes de formation œuvrent côte à côte.

Parmi ces prestataires, on peut citer ceux liés aux grands éditeurs juridiques que sont Lamy, Dalloz, Lefebvre ou encore Celiade, mais il existe un grand nombre d'acteurs de la formation, impossibles à lister de manière exhaustive. Cependant, pour encadrer ce secteur économique, les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) délivrent des agréments aux organismes prestataires sous le label Qualiopi et disposent aussi d'une liste



LA COMPLEXITÉ DU DROIT DU TRAVAIL, LES RÉFORMES SUCCESSIVES QUI VIENNENT BOULEVERSER LES IRP PEUVENT DÉBOUSSOLER LES ÉLUS, SURTOUT CEUX DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES QUI NE DISPOSENT PAS D'AUTRES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS.

à laquelle tout élu peut se référer. Un sésame pas forcément facile à avoir si l'on en croit Gaël Bill, directeur de la plateforme de service juridique Qiir. Cette jeune entreprise, créée en 2019-2020, axée au départ sur la vulgarisation juridique au service des élus, s'est progressivement lancée dans la formation. Une orientation complémentaire à ses services initiaux principalement tournés vers l'information, le training, la base documentaire digitale... Le label Qualiopi obtenu tout récemment en 2024 « *légitime encore plus notre travail en ce qu'il reconnaît nos qualités de formation et nous ouvre plus grand encore les portes des formations obligatoires* », se félicite Gaël Bill.

D'autres sont plus critiques sur cette habilitation, « basée sur du déclaratif » sans réel contrôle des contenus des formations, estime en substance Florent Perraud, le créateur d'AlterExpertises (voir interview page ??).

LA SPÉCIALISATION DES FORMATEURS, GAGE DE QUALITÉ

Contrairement à des organismes de formation comme Cegos au large champ de compétences (achats, banques, coaching, communication, droit des affaires, droit privé...) mais qui interviennent aussi auprès des CSE, la société Elite Formation a décidé de se consacrer uniquement aux élus du personnel. « *Tous nos formateurs sont des juristes spécialisés avec un niveau bac + 5 minimum en droit du travail* », précise Sihame Adham, juriste en droit social au sein d'Elite. Cet organisme, qui existe depuis une dizaine d'années, propose, outre les formations obligatoires des élus, une grande gamme de formations complémentaires pour gérer, au mieux et au quotidien, les CSE. Si la recette marche bien, si de nombreux clients semblent satisfaits des prestations d'Elite,

c'est parce que « *chaque formation est du sur-mesure*, assure Sihame Adham. *Avant de définir un programme de formation avec un client, on va lui demander son niveau de compréhension du droit, ses attentes, sa propre réalité de terrain. L'idée n'est pas du tout de faire un cours magistral en droit social. C'est en ça que chaque formation est unique* ». Avec dix ans d'expérience, Elite Formation est en mesure d'analyser les fluctuations du secteur. Selon elle, les ordonnances de 2017 et la réglementation de 2020 n'ont pas modifié en profondeur le volume clients de la société où elle travaille et qui conseillait auparavant les élus des anciens comités d'entreprise et des comités hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT). En revanche, la juriste d'Elite constate une vraie demande de spécialisation et de professionnalisation des élus. « *Ce n'est plus le comité des fêtes d'hier* », résume encore de manière imaginée Sihame Adham.

La complexité du droit du travail, les réformes successives qui viennent bouleverser les IRP peuvent déboussoler les élus, surtout ceux des petites et moyennes entreprises qui ne disposent pas d'autres représentants des salariés. Ils se retrouvent souvent seuls face à un employeur ou un service RH lors des réunions de négociation. Pour rester à leur écoute, Elite propose, au-delà de la formation, un suivi de quatre mois. « *Nous pensons que l'intérêt de la formation c'est qu'elle serve à quelque chose et puisse trouver des applications concrètes dans l'entreprise. C'est pourquoi l'accompagnement de nos clients post-formation est une évidence pour nous* ». De fait, si la formation des élus est une étape essentielle pour bien débiter un mandat, « *l'accélération de la modification du Code du travail justifie la nécessité de se former tout au long de (la) vie de représentant du personnel* », note dans sa présentation AlterExpertise. Une façon de reconnaître aussi le rôle essentiel, et trop souvent minoré, des salariés dans la gestion des entreprises.

(1) Le congé de formation économique est de droit, sauf dans le cas où l'employeur estime, après avis conforme du comité social et économique, que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la production et à la bonne marche de l'entreprise. Le refus du congé devant être motivé. Le différend peut être contesté devant les prud'hommes.

VOTRE INFORMATION EST NOTRE PRIORITÉ



OUI, pour un abonnement à Média CSE

5 numéros+ 2 hors-séries en 1 exemplaire pour **120€ TTC**

10 numéros + 4 hors-séries en 1 exemplaire pour **240€ TTC**

CSE: _____

Responsable: _____

Fonction : _____

Adresse : _____

CP: _____ Ville: _____

Tél. _____ Effectif: _____

E-mail _____

Fait à _____ le _____
Bon pour accord

Signature:

Par courrier: en retournant ce coupon-réponse à Média CSE, 38, avenue de la Banque 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Nous réservons notre abonnement dès à présent et joignons notre règlement de : _____ €

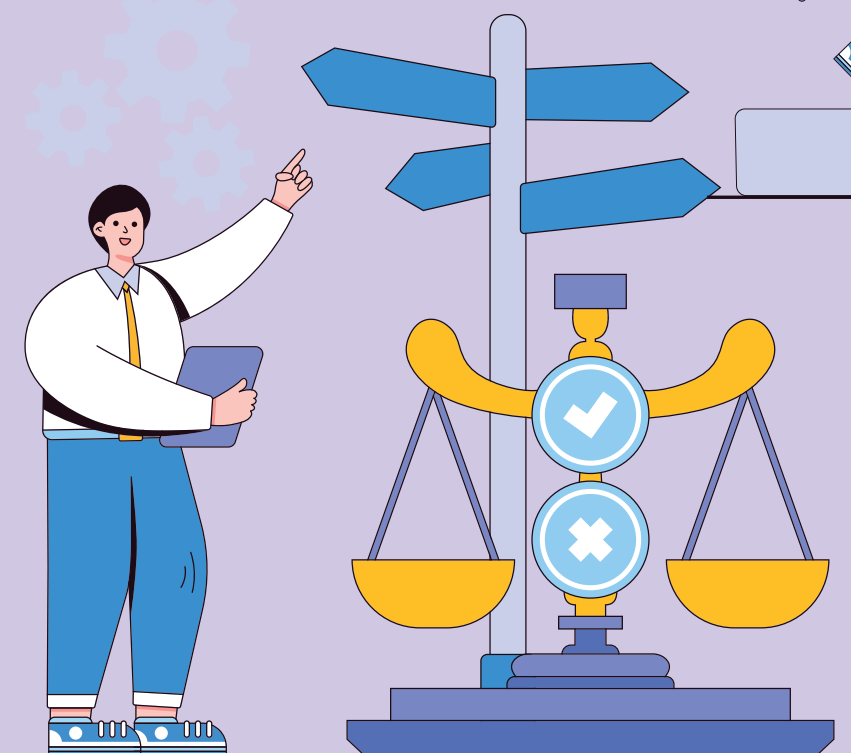
Tél. 01 41 81 03 20 - e-mail : abonnement@mediace.fr

Abonnement renouvelable par tacite reconduction, hors promotion, dénonçable par simple lettre recommandée 3 mois avant l'expiration. Conformément à la loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des informations vous concernant. Média CSE est enregistré auprès de la CNIL, sous le numéro 849444

ALTEREXPERTISES

LE SAVOIR COMME CONTRE-POUVOIR

AlterExpertises propose « de voir et de former autrement » les membres du CSE. Rencontre avec Florent Perraudin, l'un des créateurs d'AlterExpertises, et Phuong Nguyen, consultante spécialisée CSE, SSCT et juriste en droit social au sein de Formaconsulte, la branche formation du cabinet d'expertise Alter.



Les réformes sociales s'enchaînent et le Code du travail est régulièrement modifié par les différentes lois et ordonnances.

Comment appréhendez-vous ces modifications ?

Phuong Nguyen : Malgré un Code du travail qui se réduit à peu de chagrin, les élus ont encore beaucoup de droits, encore faut-il les connaître. Certains organismes de formation se contentent d'expliquer le Code du travail et ses évolutions ou régressions, Alter entend décoder le droit social pour en faire un outil pratique pour l'action. Car dans une salle de formation tout paraît simple, mais dans les réunions avec les employeurs, les élus CSE le disent, « c'est autre chose ! ». D'où un accompagnement en amont pour préparer les formations obligatoires ou spécifiques et surtout en aval et sans durée de temps.

En illimité, vraiment ? Ça veut dire sans recherche de la rentabilité ?

Florent Perraudin : C'est une autre façon de voir la « relation client ». Nous assurons une sorte de SAV illimité dans l'accompagnement, pour répondre à des questions juridico-pratiques. Cela fidélise les CSE avec lesquels nous travaillons tels que Upsa, Leclerc, Coca-Cola, Good Year, pour n'en citer que quelques-uns. La relation de confiance qui s'établit est telle qu'ils reviennent vers nous pour des formations spécifiques, des demandes d'audit ou d'expertise. Bref, c'est une relation mutualisée et gagnant-gagnant, pour Alter comme pour ses clients.

Propos recueillis par V.L.

Media CSE : Comment est né le cabinet AlterExpertises ?

Florent Perraudin : D'une évolution du cabinet d'expertise comptable que j'avais co-créé, il y a une dizaine d'années, avec un associé. J'ai une formation d'analyste financier et une fibre sociale. A un moment, j'ai senti qu'il fallait développer l'aspect formation. Nous avons lancé Formaconsulte en embauchant des compétences spécialisées et complémentaires. L'effectif de la société est passé de deux personnes au départ à quinze personnes qui travaillent aux expertises, aux formations et à l'accompagnement des élus CSE.

Vous réclamez de « former autrement » les représentants du personnel. Mais beaucoup

d'autres cabinets de conseils le disent aussi. Qu'est-ce qui vous distingue réellement des autres ?

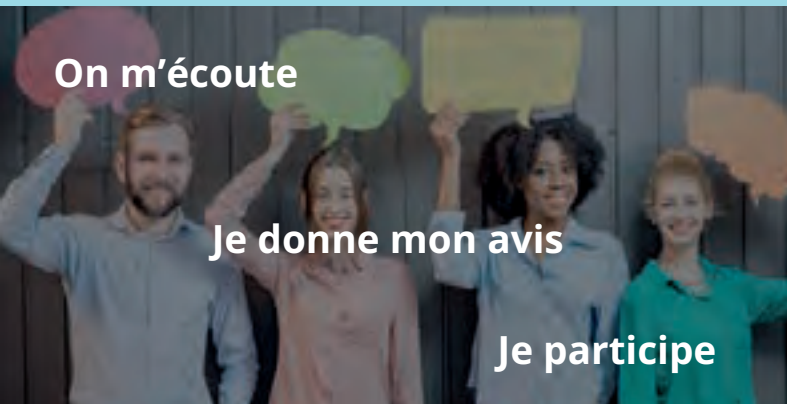
Phuong Nguyen : Nous apportons des compétences techniques mais aussi politiques, avec une pédagogie dédiée à l'aspect revendicatif. Nous prenons acte des intérêts divergents qui peuvent s'exprimer dans l'entreprise et notre but est d'être force de proposition dans l'intérêt des salariés. Le rapport employeur/employé est asymétrique et, au-delà du dialogue social, il nous semble essentiel d'aider les membres des CSE à bien utiliser leurs droits, pour in fine défendre l'intérêt des salariés en termes d'emploi, de conditions de travail et de rémunération. Notre parti pris est d'être pleinement engagé aux côtés des élus des CSE pour qu'ils connaissent et puissent utiliser pleinement leurs droits.



SONDAGE CSE

L'insitut de sondage des représentants du personnel

Les salariés prennent la parole !



On m'écoute

Je donne mon avis

Je participe

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

COMMUNICATION

RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

CLIMAT SOCIAL

QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

MUTUELLE, RESTAURATION, ETC.

Vos enquêtes d'opinion en ligne

De la rédaction du questionnaire à la présentation des résultats, des experts vous accompagnent pour réussir vos projets.



Pourquoi nous confier vos projets ?



Pour bénéficier de l'expertise d'un spécialiste des CSE

- des conseils de chargés d'études confirmés.
- une approche globale complétée par des compétences en analyse du travail, négociations collectives et sciences sociales.

Pour bénéficier de la technicité d'un institut de sondage

- des questionnaires bien conçus et compréhensibles.
- des outils professionnels pour le traitement et l'analyse des données.

Pour des résultats incontestables

- la caution d'un institut de sondage indépendant.
- un référentiel pour comparer vos résultats avec d'autres CSE.

Pour garantir la confidentialité et l'unicité des réponses

- des règles de confidentialité rassurantes pour les salariés.
- conservation limitée dans le temps des données (RGPD).

Pour rencontrer un chargé d'étude ou obtenir un devis personnalisé :

contact@sondage-cse.fr

06 82 96 02 73

Un savoir-faire reconnu depuis 15 ans.

+ 600 000 salariés interrogés

+ 450 CSE et assimilés nous on fait confiance

www.sondage-cse.fr

LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DATA ET IA

UNE NOUVELLE ÉNERGIE DANS VOTRE ORGANISATION

La transformation digitale et l'adoption de l'intelligence artificielle sont cruciales pour rester compétitif. Cependant, elles nécessitent une gestion efficace de l'énergie organisationnelle et de l'acculturation technologique pour réussir.

Dans un monde en constante évolution, la transformation digitale et l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) se sont imposées comme des impératifs pour les entreprises qui souhaitent rester compétitives. La transition vers une organisation axée sur les données et l'IA (data-driven et AI-driven) promet des gains en efficacité, en innovation et en satisfaction client. Cependant, cette transformation pose également des défis significatifs en termes de gestion de l'énergie organisationnelle et d'acculturation technologique. Pour réussir, les entreprises doivent non seulement intégrer ces technologies mais aussi s'assurer que l'ensemble de leurs équipes est prêt à s'approprier ces nouveaux outils. Il est également essentiel de mesurer régulièrement l'état de l'énergie organisationnelle et le degré d'acculturation technologique par le biais de sondages auprès des salariés.

Ces enquêtes permettent de recueillir des données précieuses pour ajuster les stratégies en conséquence. Et puis tout n'a-t-il pas été déjà dit, écrit, filmé, twitté, posté, webcasté, partagé, relayé, liké et même théorisé ? Et pourtant... retour au réel, celui des organisations. Avec le nez dans le guidon et le court terme pour horizon. Résultat : en matière de transformation par la data, de bascule vers le digital, d'innovation avec l'IA, le constat est sans appel : tout n'est pas comme il a été pitché et vendu. Quelles sont les pathologies chroniques qui empêchent la transformation de réussir ? Le dire n'est pas le faire, et la puissance performative de la théorie digitale s'arrête en général à son nombre de followers. Le dire n'est pas le faire, et le faire, c'est d'abord poser la question du « pouvoir faire » : la transformation n'est pas qu'une somme de briques à agencer, mais bien un système complexe en interaction.





L'UNE DES CLÉS DE LA TRANSFORMATION

Pour transformer, il faut de l'énergie. Cette énergie n'est pas directement visible, ça n'est pas l'énergie du bon pitcher, speaker mais de celui qui est au premier regard invisible, mais crucial. Cette énergie organisationnelle est cruciale pour le dynamisme et la résilience d'une entreprise.

Lors des interactions avec les dirigeants et les cadres des entreprises, un constat revient fréquemment : l'épuisement des équipes. Confrontées aux mutations rapides des préférences des consommateurs, des avancées technologiques, des défis environnementaux, des fluctuations économiques et des bouleversements géopolitiques, les organisations sont forcées de se réinventer en permanence.

Ces turbulences exigent des ajustements constants qui perturbent les routines établies, causant fatigue et, dans les cas les plus sévères, un épuisement professionnel marqué.

L'énergie organisationnelle se manifeste par la capacité à mobiliser, déployer et renouveler les ressources pour atteindre les objectifs et s'adapter aux défis changeants. Pour optimiser cette énergie, il est essentiel de se concentrer sur deux aspects clés : la signature du Maker et la culture d'entreprise.

LA SIGNATURE DU MAKER

Les Makers, ou leaders inspirants, jouent un rôle crucial dans la modulation de l'énergie organisationnelle. Ils doivent :

1. Identifier les capacités et limites

Reconnaître les seuils de tolérance à l'innovation et au changement est essentiel pour maintenir un environnement de travail sain. Cela implique la mise en place de systèmes de feedback continu et des évaluations régulières.

2. Favoriser l'innovation continue

Promouvoir une culture où l'apprentissage et l'erreur sont intégrés comme des composantes essentielles du succès. Ceci peut être réalisé en créant des espaces dédiés à l'expérimentation et en valorisant les tentatives, réussies ou non.

UNE CULTURE D'ENTREPRISE POSITIVE

Une culture d'entreprise robuste est directement liée à une énergie organisationnelle dynamique. Pour cela, les dirigeants doivent :

1. Promouvoir des valeurs partagées

Impliquer activement les employés dans la définition et l'incarnation des valeurs organisationnelles garantit que ces dernières sont véritablement intégrées dans les pratiques quotidiennes.

L'utilisation de sondages internes permet de suivre l'évolution de l'adhésion des employés aux valeurs partagées et de détecter rapidement les éventuels décalages.

2. Maintenir une communication transparente

Mettre en place des canaux formels et informels pour faciliter un dialogue ouvert et continu, améliorant ainsi la confiance et l'engagement des employés.

3. Établir un système de reconnaissance efficace

Développer des programmes de reconnaissance qui répondent aux besoins et préférences des employés, combinant des récompenses financières et non financières.

LES 9 PILIERS DES ORGANISATIONS DATA-DRIVEN ET AI-DRIVEN

Les organisations performantes qui réussissent à dominer leur marché ou à le reconfigurer reposent sur neuf piliers essentiels. Chaque pilier interagit avec les autres pour former un écosystème robuste, indispensable pour remodeler ou dominer les marchés. Cependant, pour que cette structure fonctionne efficacement, il est crucial de comprendre les liens de dépendance entre ces piliers. Construire ces liens de manière progressive et cohérente est la clé du succès.

Les organisations performantes, qu'elles soient nativement numériques ou qu'elles aient su se transformer, reposent sur neuf piliers essentiels :

La Culture, la Stratégie, les Makers/Leaders, les Talents, les Clients, la Data & IA, les Décisions, la Tech, la Vitesse.



• Pilier #1 Culture

Une culture forte et positive est essentielle pour toute organisation performante. Elle crée un sentiment d'appartenance et de motivation, favorisant innovation et engagement. Sans une culture valorisant l'innovation, il est difficile de maintenir des Makers inspirants et de recruter des Talents exceptionnels.

• Pilier #2 Stratégie

Une stratégie tournée vers l'innovation et les enjeux ESG guide l'orientation globale de l'entreprise. Elle doit être alignée avec la culture d'entreprise et soutenue par les Makers et Talents. Une stratégie solide intègre les données et l'IA pour des décisions rapides et éclairées.

• Pilier #3 Makers

Les Makers sont des leaders visionnaires qui inspirent et dirigent les équipes. Ils doivent évoluer dans une culture soutenant leur vision et leadership. Les Makers dépendent des Talents et Technologies pour l'innovation. Sans un écosystème favorable, même les meilleurs Makers ne peuvent atteindre leur potentiel.

« RECONNAÎTRE LES SEUILS DE TOLÉRANCE À L'INNOVATION ET AU CHANGEMENT EST ESSENTIEL POUR MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN. »

• Pilier #4 Talents

Recruter et retenir des Talents exceptionnels est crucial pour toute organisation data-driven et AI-driven. Les Talents doivent être attirés par une culture forte et inspirés par des Makers visionnaires. Ils ont besoin de technologies avancées pour exprimer leur potentiel. Si le lien entre Talents et Technologies est faible, les employés peuvent se sentir frustrés.

• Pilier #5 Clients

La satisfaction client et l'expérience utilisateur doivent être au cœur de la stratégie. Les données clients alimentent les décisions et innovations. Sans comprendre les besoins des clients, même les meilleures technologies et stratégies peuvent échouer.

• Pilier #6 Data & IA

Les données et l'IA sont les leviers principaux de la croissance. Elles améliorent l'expérience client, permettent des décisions éclairées et développent des innovations. Sans une stratégie solide et une culture valorisant les données, leur potentiel reste limité. Les technologies doivent être en place pour utiliser ces données efficacement.

• Pilier #7 Décisions

Des processus décisionnels renforcés par l'utilisation stratégique des données et de l'IA sont essentiels pour identifier les opportunités et évaluer les risques. Les décisions doivent être rapides et éclairées, nécessitant une stratégie claire et des technologies robustes.

• Pilier #8 Tech

La technologie est le catalyseur de la transformation. Elle permet aux Talents de travailler efficacement, soutient la stratégie et facilite des décisions basées sur les données. Si les technologies ne sont pas à la hauteur, les autres piliers peuvent être compromis.

• Pilier #9 Vélocité

L'agilité, la résilience et la rapidité d'exécution sont cruciales pour s'adapter aux changements rapides. La vitesse de réponse aux opportunités et défis dépend de la stratégie, des décisions éclairées et des technologies en place.

Pour construire une organisation performante, il est impératif de comprendre et de renforcer les liens de dépendance entre les piliers. Par exemple, si vous souhaitez recruter des développeurs, des data scientists ou des ingénieurs en IA, vous devez d'abord vous assurer que votre pilier Technologie est robuste. Toutefois, ce n'est pas suffisant si votre culture d'entreprise n'est pas à la hauteur pour accueillir ces talents et les intégrer efficacement.

ÉVITER LES ÉCHECS EN CONSTRUISANT PAR PALIERS

Construire par paliers signifie développer progressivement chaque pilier tout en assurant que les liens de dépendance entre eux se renforcent. Voici quelques étapes pour y parvenir :

1. Évaluer la maturité des piliers et des liens : utiliser des audits internes pour

Vous manquez de temps pour communiquer vers les bénéficiaires du CSE ?



Faites-vous accompagner !

Actualisation du site CSE

Newsletters CSE

Articles et de newsletters prérédigés à personnaliser

Formation et coaching

en journalisme et communication digitale CSE



Agence experte en communication CSE

dixitcse@macommunicationcse.com

Tel. 07 85 95 88 67

Communication du CSE

Des conseils, bonnes pratiques
et techniques journalistiques en accès libre

Comment gérer son site CSE, réaliser une newsletter,
rédiger un article, valoriser vos PV, vos missions CSE...



Macommunicationcse.com

évaluer la maturité de chaque pilier et des liens de dépendance.

2. Définir des objectifs clairs et mesurables : pour chaque pilier, définir des objectifs alignés sur la stratégie globale de l'entreprise.

3. Former et sensibiliser les équipes : assurer que tous les employés comprennent l'importance de chaque pilier et des liens entre eux.

4. Créer des projets pilotes : utiliser des projets pilotes pour tester et renforcer les liens de dépendance entre les piliers.

5. Suivre et évaluer les progrès : mettre en place des indicateurs de performance pour suivre les progrès et ajuster les stratégies en conséquence.

PROJET DATA ET IA, IA GÉNÉRATIVE AU SEIN DES ENTREPRISES : COMMENT LES RÉUSSIR

1. L'acculturation à tous les niveaux : former tous les acteurs

L'acculturation technologique au sein d'une entreprise est un facteur déterminant pour la réussite de la transformation digitale et l'intégration de l'intelligence artificielle (IA). Il est essentiel que tous les niveaux de l'organisation, et non seulement quelques initiés, comprennent l'importance des données, les enjeux liés à leur utilisation, et les opportunités et défis que l'IA présente. Cette acculturation doit être systématique et inclusive, adressant à la fois les fantasmes et les craintes associés à cette technologie émergente. Mener des sondages réguliers auprès des salariés est une méthode efficace pour mesurer l'impact des initiatives d'acculturation technologique et ajuster les stratégies en temps réel.

A. Sensibilisation et information

La première étape consiste à informer l'ensemble des employés sur les concepts de base de l'IA et des données. Cela peut être réalisé par :

• Sessions d'information

Des présentations régulières sur ce qu'est l'IA, son fonctionnement, ses applications et ses impacts.

• Communication interne

Utilisation de newsletters, d'intranets et de blogs internes pour partager des articles, des vidéos et des success stories.

• Événements de sensibilisation

Organisation de conférences internes, de



webinaires et de tables rondes avec des experts en IA et en data science.

B. Formation

Il est crucial d'aller au-delà de la simple sensibilisation en proposant des formations continues adaptées aux différents niveaux de compétence et aux rôles spécifiques :

• **Formations de base :** des cours en ligne ou en présentiel sur les principes fondamentaux de l'IA et de l'analyse des données, destinés à tous les employés.

• **Formations avancées :** des modules plus techniques pour les équipes spécialisées (développeurs, data scientists, analystes de données).

• **Workshops pratiques :** ateliers interactifs où les employés peuvent expérimenter avec des outils d'IA et des techniques d'analyse de données.

C. Coaching et interventions d'acteurs externes

Pour renforcer l'acculturation, il est souvent bénéfique de faire appel à des experts externes :

• **Coaching individuel et en équipe :**

des coachs spécialisés peuvent aider les dirigeants, le middle management et les salariés à mieux comprendre les implications stratégiques et opérationnelles de l'IA.

• **Conférences et interventions d'experts :** faire intervenir des conférenciers de renom et des experts du secteur pour partager leurs expériences et leur vision de l'IA.

• **Partenariats académiques :** collaborer avec des institutions académiques pour offrir des programmes de formation et des certifications reconnues.

D. Intégration de l'IA dans le quotidien de travail

Pour que l'acculturation soit effective, il est important d'intégrer l'utilisation des technologies de l'IA dans les tâches quotidiennes des employés :

• **Projets pilotes :** lancer des projets pilotes dans différents départements pour démontrer les avantages concrets de l'IA.

• **Support et assistance :** fournir un soutien continu via des équipes dédiées (comme des centres d'excellence en IA) qui peuvent aider à la résolution de



« MENER DES SONDAGES RÉGULIERS AUPRÈS DES SALARIÉS EST UNE MÉTHODE EFFICACE POUR MESURER L'IMPACT DES INITIATIVES D'ACCULTURATION TECHNOLOGIQUE ET AJUSTER LES STRATÉGIES EN TEMPS RÉEL. »

problèmes et à l'optimisation des outils.

- **Outils adaptés** : mettre à disposition des outils d'IA et d'analyse de données adaptés aux besoins spécifiques des différents départements et équipes.

E. Encourager une culture de l'expérimentation

Adopter une culture de l'expérimentation où l'apprentissage par l'erreur est valorisé et encourage les employés à innover sans craindre l'échec :

- **Espaces d'expérimentation** : créer des laboratoires d'innovation ou des sandboxes où les employés peuvent tester de nouvelles idées.
- **Programmes de reconnaissance** : récompenser les initiatives innovantes et les succès liés à l'utilisation de l'IA.
- **Feedback régulier** : mettre en place des mécanismes de feedback continu pour ajuster les formations et les outils en fonction des retours des utilisateurs.

2. L'IA et l'IA générative : un levier stratégique à apprivoiser

L'IA générative (IAG) représente plus qu'une simple solution technologique. Elle catalyse l'innovation produit, l'excellence opérationnelle et l'expérience client. Pour en tirer pleinement parti, une adoption anticipative et judicieusement planifiée est nécessaire afin de relever les défis techniques, organisationnels, réglementaires et éthiques qu'elle soulève.

Applications pratiques de l'IAG :

- **Service client** : utilisation de chatbots conversationnels pour personnaliser l'assistance en temps réel.
- **Conception de produits** : intégration de l'IAG dès la phase d'idéation pour concevoir et itérer sur des prototypes virtuels.
- **Automatisation des processus internes** : automatisation intelligente des tâches à faible valeur ajoutée.
- **Services financiers** : détection et prévention des fraudes en temps réel.
- **Agriculture** : optimisation de l'irrigation via des analyses de données et des capteurs.

DÉFIS TECHNIQUES ET ÉTHIQUES :

- **Qualité des données** : assurer la qualité et la représentativité des données d'entraînement.
- **Transparence algorithmiques** : développer des modèles explicatifs pour garantir l'explicabilité des décisions.
- **Confidentialité et sécurité des données** : renforcer les mesures de chiffrement, d'anonymisation et de contrôle des accès.
- **Prévention des utilisations malveillantes** : mettre en place des garde-fous stricts pour prévenir la désinformation.

Les 7 règles d'or pour bâtir une solution d'IA / IA générative

1. Objectifs clairs et alignés sur la stratégie métier
2. Gouvernance rigoureuse des données
3. Architecture technologique évolutive et modulaire
4. Décisions respectant l'éthique et la transparence
5. collaboration multidisciplinaire
6. Formation et développement des compétences
7. Suivi et évaluation continus

ET LE RÔLE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ?

L'acculturation technologique à tous les niveaux de l'organisation est un impératif pour réussir la transformation data et IA. En sensibilisant, formant et engageant l'ensemble des employés, avec l'aide d'experts externes et de coaches, les entreprises peuvent surmonter les craintes, démystifier les technologies émergentes et tirer pleinement parti des opportunités offertes par l'IA.

Et les représentants du personnel ? Sont-ils juste des observateurs ou parties prenantes ?

Ils jouent un rôle essentiel en tant que parties prenantes dans ce processus de transformation. Leur implication proactive peut grandement faciliter l'acceptation des nouvelles technologies et atténuer les craintes des employés. Voici comment :

- **Canal de communication efficace** : les représentants du personnel peuvent servir de pont entre la direction et les employés, assurant une communication claire et bidirectionnelle. Les outils comme les sondages permettent de recueillir des feedbacks précieux et réguliers pour nourrir ce dialogue.
- **Facilitateurs de formation** : en collaborant étroitement avec le département des ressources humaines et les experts externes, les représentants du personnel peuvent aider à organiser des sessions de formation adaptées aux besoins des employés.
- **Garants de l'éthique et de la transparence** : les représentants du personnel peuvent jouer un rôle clé dans la surveillance de l'éthique et de la transparence lors de l'adoption de l'IA. En veillant à ce que les algorithmes utilisés respectent la vie privée et les droits des employés, ils contribuent à instaurer un climat de confiance.
- **Promotion de la culture de l'innovation** : en encourageant une culture où l'innovation est valorisée et où l'échec est considéré comme une opportunité d'apprentissage, les représentants du personnel peuvent aider à créer un environnement propice à l'expérimentation et à la créativité.

LE COMPTE-RENDU DU CSE

LA MÉMOIRE DES RÉUNIONS



« Les paroles s'envolent, les écrits restent ».

Fort de cet adage, le législateur a imposé que les réunions entre les membres du CSE et l'employeur, moment essentiel dans la vie sociale des entreprises, fassent l'objet d'un compte-rendu et/ou procès-verbal. Qui ? Quand ? Comment ? On fait le point.

ÉCRIRE POUR ÊTRE LU

Les élus de CSE le savent bien : les PV sont rarement lus par le personnel, surtout lorsqu'ils sont très détaillés. Cependant, rien n'empêche les élus de rédiger d'autres communications que le PV officiel. Certes, cela demande du travail supplémentaire mais il peut être important

de faire parvenir, sous forme d'informations « flash », un résumé thématique des principales dispositions du CSE. Les salariés liront ces notes d'autant plus facilement qu'elles sont courtes et bien ciblées sur les points sensibles qui les concernent au premier chef.

Les délibérations tenues dans le cadre des réunions du CSE doivent être suivies d'un compte-rendu afin de porter à la connaissance de l'ensemble des salariés ce qui se dit dans cette instance entre les élus du comité social et économique et le président dudit comité (l'employeur ou son représentant). L'article L2312-16 du Code du travail impose que les délibérations du CSE soient consignées

dans un procès-verbal (voir encadré 1).

Il appartient au secrétaire du CSE - et non à l'employeur - de rédiger le procès-verbal et in fine d'en endosser la responsabilité. En clair, cela signifie qu'il va, à la fin du texte, y apposer son nom et sa signature. Il est donc la seule personne à avoir le dernier mot sur le PV. « En confiant la rédaction du PV au secrétaire du CSE et non à l'employeur, le législateur a voulu reconnaître le rôle prépondérant de la vision des représentants du personnel lors de ces réunions et dans le rapport qu'ils en feront à l'ensemble des salariés », estime Marie Boussin, juriste en droit social au sein d'Acteur juridique, organisme de formation et de conseil auprès des représentants du personnel.

LE FOND ET LA FORME, REFLETS DE LA RÉUNION

Seul document ayant force de preuve des propos tenus en réunion en cas de contestation, le PV du CSE n'échappe pas à un certain formalisme. Il se doit d'être codifié et de comporter des mentions obligatoires, sous peine de nullité. On mentionnera, dès la page de garde du PV, le nom complet du comité économique et social, la date, l'heure et le lieu de réunion du CSE. Pour avoir une idée du temps passé lors de ces échanges, le secrétaire pourra aussi indiquer les heures de début et de fin de séance, ainsi que la durée des éventuelles suspensions. Enfin, la liste des présents et des excusés complète ces mentions légales indispensables.

Ceci posé, le législateur laisse le secrétaire libre d'estimer si le PV retranscrit mot à mot et intégralement la réunion ou s'il préfère en faire un résumé. Le Code du travail (article D2315-26)



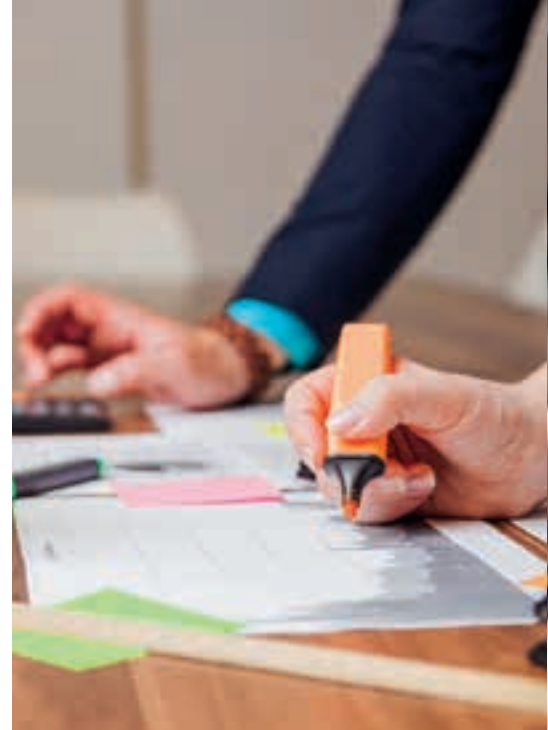
QUESTION DE TERMINOLOGIE : PV OU CR, C'EST PAREIL ?

Le Code du travail parle de « procès-verbal ». Dans les faits, lorsqu'un seul document est rédigé et transmis, les termes compte-rendu et procès-verbal sont souvent employés indifféremment. Pas grave tant que c'est le seul document rédigé et transmis aux salariés après son adoption en réunion. Mais il existe des cas où plusieurs rédactions se chevauchent. Il faut alors distinguer le PV du compte-rendu qui s'apparente à un résumé de la réunion quand le PV sera plus détaillé. In fine, lui seul aura une valeur juridique.



n'impose qu'une obligation minimale : « A défaut d'accord, le PV contient au moins le résumé des délibérations du comité ». Informer en détail ou résumer les échanges relève de la décision du secrétaire du CSE (voir encadré 2).

Ceci dit, il appartient au secrétaire du CSE d'endosser la responsabilité de ce PV. Ce qui ne veut pas dire obligatoirement le rédiger ! La rédaction chronophage d'un compte-rendu peut être répartie entre les membres titulaires, soit à tour de rôle, soit en se partageant les différents échanges évoqués lors de la réunion. Les heures passées au décryptage et à la mise en forme des PV s'imputent alors sur les heures de délégation des membres du CSE. Mais il est aussi possible d'externaliser ce travail souvent laborieux vers des sociétés de rédacteurs spécialisées ou de miser sur les progrès de la technologie pour se faire aider (voir encadré 3). En cas de rédaction externe, il faudra transmettre les notes prises en réunion ou mieux encore un enregistrement. Celui-ci est de droit et, à la condition que ce point ait été mentionné à l'ordre du jour et voté à la majorité, l'employeur ne peut s'y opposer. Confidentialité, d'accord. Délit d'entrave, non !



Les champs « économique » et « social » des entreprises étant considérés comme sensibles par bon nombre d'employeurs, ceux-ci peuvent avoir tendance à demander de respecter la confidentialité de certains documents transmis ou - et à condition qu'ils en émettent la demande avant - de certains propos. L'employeur est donc en droit de considérer que certaines infos sont confidentielles. Encore faut-il qu'il en explique les raisons aux élus, tout ne pouvant être confidentiel au risque pour l'employeur de tomber sous le coup d'un délit d'entrave.

A partir du moment où les décisions énoncées ont un impact sur l'emploi, il paraît logique que les salariés en soient informés. Autre point important : la confidentialité des informations ne signifie pas leur disparition. Les paroles prononcées doivent bien figurer dans le PV mais ne pourront pas être transmises aux salariés. La solution consiste alors en la rédaction de deux PV distincts : un intégral et un autre expurgé des données sensibles qui sera transmis aux salariés.

EFFICACITÉ ET RAPIDITÉ

Ces deux notions se confondent presque dans la rédaction du PV et imposent de la rigueur de la part du secrétaire. L'article D 2315-26 du Code du travail prévoit que le PV soit rédigé rapidement et transmis à l'employeur dans les quinze jours suivant la réunion à laquelle il se rapporte. Là encore, l'idée sous-tendue est de ne pas laisser passer trop de temps et d'oublier des détails et jusqu'à l'ambiance plus ou moins tendue de certaines réunions.



Le délai légal est réduit à trois jours si la réunion a lieu dans le cadre d'une procédure de licenciement avec plan de sauvegarde de l'emploi (art. L1233-30 du Code du travail) ou du licenciement d'un salarié protégé. En cas de liquidation ou de redressement judiciaire de l'entreprise, le délai est encore raccourci, le PV devant être transmis dès le lendemain de la réunion.

Une fois transmis au président du CSE, le PV peut suivre son tracé qui ressemble parfois à un chemin épineux. En effet, il est assez fréquent que l'employeur ne goûte guère la rédaction des élus du

CSE. Or, s'il peut faire des observations, proposer des modifications, il ne peut en aucun cas modifier de lui-même le PV. De même, il ne peut faire pression sur le secrétaire pour qu'il retire ou transforme des propos du PV alors que ceux-ci correspondent aux propos tenus. Pas plus qu'il ne peut s'octroyer le droit d'une co-rédaction du PV. On comprend aisément la philosophie sous-tendue par la loi : le PV doit permettre de vérifier que les obligations de l'employeur vis-à-vis du CSE sont bien respectées. Il est donc inconcevable que l'employeur endosse les deux casquettes « juge » et « partie »

en rédigeant lui-même le PV. En fait, et en cas de désaccord avec la rédaction qui lui est soumise, la seule prérogative du président est d'attendre la prochaine réunion pour émettre à l'oral ses réserves ou ses critiques, lesquelles, bien que se rapportant au PV antérieur, figureront dans le PV de la réunion en cours.

C'est aussi lors de cette nouvelle réunion que sera soumis au vote le PV antérieur. Adopté à la majorité des élus titulaires, il pourra enfin être transmis à l'ensemble du personnel. Il sera alors signé par le secrétaire, ce qui lui donne sa valeur juridique. L'employeur peut, s'il le veut et si les élus ne s'y opposent pas, apposer également sa signature sur le PV.

DIFFUSER RAPIDEMENT, CONSERVER LONGTEMPS

Les PV sont à conserver ad vitam æternam et restent sous la responsabilité du secrétaire du CSE. Ils peuvent être portés à la connaissance du personnel, via leur mail professionnel (avec accord de la direction), consignés dans un classeur consultable par le personnel ou affichés sur un panneau (si possible fermant à clé et sous la responsabilité des élus du CSE). Dernière étape du chemin de croix du PV : sa transmission à l'inspection du travail. Elle est facultative et laissée à la discrétion des élus, sauf dans certains cas où la communication à l'inspection est obligatoire : plan social, licenciement d'un salarié protégé.

Le parcours d'un PV de CSE s'achève enfin par son classement dans les archives du CSE. Il peut cependant être ressorti en cas de litige. S'il n'a valeur que de renseignement devant les juridictions pénales, il a en revanche force probante devant le juge civil. D'où l'intérêt d'être bien informé des règles de sa rédaction en respectant son formalisme et l'ensemble des dispositions inhérentes au fonctionnement du CSE.

ELUS HIGH TECH ?

Pour gagner en efficacité et en rapidité, il est tentant de faire appel à la technologie. Les logiciels d'aide à la retranscription sont de plus en plus nombreux et vantent tous leurs performances. Le Code du travail ne mentionne pas leur existence pour aider les élus de CSE dans la rédaction des PV de réunions. Seuls sont cités les possibilités de faire appel à un enregistreur au magnétophone ou la prise de notes en sténo, ce qui vaut pour l'amont de la rédaction.

En aval, c'est vers les logiciels de reconnaissance vocale qu'il faut

se tourner. Ceux-ci vous font la promesse de gagner de précieuses heures. Dans l'absolu, c'est vrai. Dans la réalité, tout dépend de la qualité de l'enregistrement. L'œil humain du secrétaire du CSE sera incontournable pour réparer les coquilles, les fautes d'orthographe sur les noms propres ou les termes techniques. Autre possibilité qui s'offre aux élus de CSE : confier la rédaction des PV à des rédacteurs professionnels, spécialisés dans ce type de réunions. Une méthode moins branchée mais qui a fait ses preuves.

Macommunicationcse.com recense des bonnes pratiques, des techniques et des exercices de rédaction journalistiques : comment écrire un article CSE, valoriser vos PV, vos missions CSE, réaliser une newsletter, choisir le bon média, organiser une conférence de rédaction... Interview de Jean-Philippe Schléret, créateur du site Macommunicationcse.com et fondateur de l'agence de communication éditoriale et digitale DixitCSE.



AIDER LES ÉLUS À COMMUNIQUER AVEC MACOMMUNICATIONCSE.COM

Un nouveau site internet a été mis à la disposition des élus de CSE pour les aider à mieux communiquer vers les bénéficiaires du CSE. Le site est entièrement gratuit et nécessite seulement de se connecter pour avoir accès à tous les contenus. Il est organisé sous la forme de petits articles pratiques, qui abordent différents aspects de la communication des CSE à travers quatre grandes rubriques thématiques :

Les bonnes pratiques : comment s'organiser ? Qui doit prendre en charge la communication du CSE ? Communiquer, pour dire quoi ? L'importance de recueillir les e-mails...

Maîtriser les techniques journalistiques : comment écrire un article, faire une synthèse du PV de CSE ou un focus sur des points importants, communiquer sur les œuvres sociales, valoriser la boutique du CSE, les expertises...

Gérer son site internet : exploiter le fort potentiel du site CSE, de la page d'accueil, accompagner les lecteurs, construire une arborescence, rédiger un article, ne pas négliger les e-mails...

Mettre en place, s'organiser : bien utiliser les newsletters, organiser des conférences de rédaction, le choix du bon média de communication (intranet, site CSE, email)... Le site a été conçu

par Jean-Philippe Schléret, journaliste depuis plus de vingt ans, spécialisé dans la communication éditoriale et digitale des CSE.

Pourquoi avoir créé ce site ?

Jean-Philippe Schléret - La communication des CSE est une zone sinistrée. J'accompagne les élus de CSE depuis plus de dix ans dans ce domaine et le constat est toujours le même. Les élus de CSE communiquent peu ou pas vers les bénéficiaires du CSE. Leurs sites sont vides. Ils n'envoient que très rarement des newsletters. Ne parlent jamais de leurs missions et actions économiques sociales. Pour 80% d'entre eux, cela se résume, pour le mieux, à des PV de CSE, vieux de trois mois, classés par date et perdus dans une sous-rubrique de leur site, et deux ou trois communications par an sur leurs œuvres sociales.

« **La communication des CSE est une zone sinistrée** », c'est un peu excessif, non ?

Non, pas du tout. La réalité, c'est que les élus de CSE ne sont pas en capacité de réaliser l'ensemble des missions qui leur a été confié. On leur demande d'être expert-comptable, juriste, avocat, assistante sociale... et ils ont « accessoirement » un

autre métier. C'est trop, c'est impossible. Ils n'ont ni le temps, ni les compétences. Et dans cet inventaire à la Prévert, c'est la communication qui est toujours la grande sacrifiée. Les élus l'admettent plus ou moins, mais ils ne se rendent pas compte à quel point leur communication n'est pas à la hauteur de leur implication. Et à quel point c'est lourd de conséquences. Comme il faut quand même avancer et qu'ils ne voient pas de solutions, ils préfèrent mettre la poussière sous le tapis.

En quoi communiquer juste de temps en temps est-il un problème ?

Un jour, un élu à qui j'ai demandé pourquoi il souhaitait que je l'accompagne sur la communication du CSE m'a répondu : « Un collègue et ami m'a dit : « *Tes heures de délégation, c'est pour décorer le sapin de Noël ?* ». Quand on connaît le degré d'implication des élus qui font tourner le CSE, qui très souvent y passent une partie de leurs soirées et leurs week-ends, c'est très ingrat. Mais encore faut-il le savoir. Vérité de Lapalisse, tout ce que vous faites, si vous n'en parlez pas, ne sera connu de personne. Donc si les élus ne communiquent pas régulièrement sur leurs actions et missions, les salariés pensent légitimement qu'ils ne font rien.



Quels conseils donneriez-vous aux élus de CSE ?

Prendre conscience que sacrifier la communication n'est pas une solution. La première définition du CSE, c'est porte-parole des salariés. La communication des élus doit être à la hauteur de leur implication. S'ils ne font rien et ne communiquent pas, ça va. Mais s'ils sont actifs, dialoguent et négocient avec la direction, œuvrent sur la santé et la sécurité, organisent et gèrent les œuvres sociales, défendent les intérêts des salariés ou portent un projet de vivre-ensemble... et ne disent rien, là c'est vraiment dommage. Encore une fois, personne ne le saura. Ce sera difficile d'avoir l'adhésion des salariés avec, à terme, le risque de sanction électorale. C'est très ingrat pour ces élus, mais ils portent une part de responsabilité. D'autant que communiquer régulièrement vers les bénéficiaires du CSE peut être un vrai levier d'influence et de négociation. Les salariés y sont attentifs. Les newsletters que nous envoyons ont très souvent des taux de lecture de 60 à 80%. C'est énorme. Si déjà, les élus de CSE arrivent à cette prise de conscience, c'est très bien.

Concrètement, c'est quoi une bonne communication pour un CSE ?

Après les élections, passés les cent jours

durant lesquels leurs électeurs ne leur demanderont pas de comptes, il faut tenir au courant régulièrement ceux qui ont voté pour vous – et les autres aussi - de vos ambitions, de vos projets, de vos actions. Anticiper, planifier et ritualiser des communications régulières, mensuelles, pour l'ensemble du mandat. Poser des conférences de rédaction tous les mois. Rédiger deux ou trois articles sur le site du CSE. Et surtout envoyer des newsletters sur les boîtes mails, après chaque création d'article. Une précision à ce sujet : une newsletter, c'est comme la une d'un magazine, mais envoyée sur les boîtes mails des salariés. Elle est brève et percutante avec juste des titres, des accroches, des visuels et des boutons qui renvoient le lecteur vers les articles s'il souhaite plus d'informations. Son rôle, c'est de permettre au lecteur de prendre connaissance en quelques secondes des principales informations et actualités du moment, et d'aller plus loin s'il le souhaite.

Donc l'objectif, c'est deux ou trois articles par mois sur le site et une newsletter ?

Oui, c'est la bonne fréquence. Sauf peut-être pour les petits CSE où vraiment il ne se passe rien et n'ont aucune prestation et qui peuvent opter pour des communications bimestrielles. Ou, à l'inverse, les très grands CSE, très actifs, qui peuvent opter pour des communications hebdomadaires. L'objectif, c'est de ritualiser, parce que cela offre des repères temporels aussi bien pour les élus que pour les salariés, et permet de trouver le bon équilibre entre communiquer régulièrement, mais sans



saturer les lecteurs. Les élus sont sur le pont tous les mois - ne serait-ce que pour les réunions consultatives - ils doivent donc communiquer tous les mois. C'est aussi un bon équilibre pour montrer que l'on est actif, sans saturer ses lecteurs.

Les élus n'ont pas forcément quelque chose à dire tous les mois ?

C'est une fausse conviction. Chaque réunion peut, doit, faire l'objet d'une synthèse, voire de focus sur certains points. Chaque prestation ou partenariat doit être rappelé une fois par an. Il y a aussi toutes les commissions de travail, les actions de la CSSCT, les missions du CSE avec des interviews possibles des élus lors d'une actualité ou pour présenter un projet. Enfin, vous pouvez vous approprier le best-off de la boutique du CSE, si vous en avez une. Non, il y a vraiment de quoi dire, mais il faut prendre le temps d'y réfléchir. Et l'appétit vient en mangeant.

Oui, mais comment faire ? Vous soulignez vous-même que les CSE n'ont pas les ressources en interne.

C'est vrai, c'est la difficulté. D'autant que la communication, c'est chronophage. Idéalement, il faut trouver un ou deux collaborateurs qui acceptent d'y passer deux ou trois jours par mois, sur la mandature. Et idéalement, pas le bureau qui est déjà sous l'eau. Sinon, il faut se faire aider. Les CSE ont un budget de fonctionnement qui est fait pour cela. Le réflexe de faire appel à un expert-comptable est souvent admis, mais pas celui d'avoir recours à un journaliste ou à une agence de communication éditoriale. Reste la problématique des petits CSE, qui n'ont pas de budget. C'est aussi pour cela que j'ai souhaité créer mon site Macommunicationcse.com : c'est une façon pour moi de montrer mon expertise, mais aussi de trouver des solutions pour ces élus qui consacrent leurs soirées et week-ends au bien d'autrui, pour une reconnaissance zéro. Alors, je leur dédie ce site parce qu'ils n'ont aucune ressource ni compétence. Si je peux les aider, gracieusement, j'en serais heureux.

CARTES CADEAUX

LE CADEAU PARFAIT POUR LES SALARIÉS

Très populaires, les cartes cadeaux séduisent de plus en plus les entreprises et leurs salariés. Le marché est en constante progression, environ 8% par an. En 2022, il représentait près de 8 milliards d'euros pour des cartes cadeaux d'une valeur moyenne de 93 €. Pratiques, faciles à utiliser et multi-enseignes, les cartes cadeaux ont de nombreux atouts. Elles ont surtout l'avantage de plaire à tous, quels que soient l'âge et la typologie des salariés. Zoom sur ce phénomène qui séduit de plus en plus les CSE.



Elles ont la taille d'une carte de paiement et s'utilisent de la même manière. Les cartes cadeaux représentent un avantage très apprécié des salariés. Multi-enseignes, elles permettent aux salariés de les utiliser à leur convenance. Plaisir personnel, achat pour la famille, aide financière pour préparer les fêtes de Noël..., les cartes cadeaux ont de nombreux usages. Plébiscitées par les salariés, elles sont aussi avantageuses pour les CSE. Elles sont très faciles à mettre en place et à commander. Elles peuvent également être défiscalisées en partie, à condition de respecter certaines règles.

LES RÈGLES À RESPECTER POUR OFFRIR UNE CARTE CADEAU

Vous avez décidé d'offrir des cartes cadeaux aux salariés de votre entreprise ? Certaines règles sont à respecter pour bénéficier d'exonérations sociales. Ces règles sont définies par l'URSSAF et sont au nombre de 5 :





« LE MARCHÉ DES CARTES
CADEAUX CONNAÎT UNE
CONSTANTE ÉVOLUTION,
ENVIRON 8% PAR AN.
IL A MÊME TENDANCE
À S'ACCÉLÉRER DEPUIS
QUE LES CARTES
CADEAUX ONT PRIS
LE DESSUS SUR
LES CHÈQUES
CADEAUX... »



« LA CARTE CADEAU NE DOIT PAS DÉPASSER LE MONTANT ANNUEL LIMITÉ À 5% DU PLAFOND MENSUEL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE. EN 2024, CELA REPRÉSENTE 193 €. »

1 | Les critères d'attribution d'une carte cadeau doivent être non discriminatoires. Pas question d'offrir une carte cadeau uniquement aux salariés en CDI ou ayant un certain nombre d'années d'ancienneté. Les cartes cadeaux doivent être attribuées selon des critères justes et identiques pour tous.

2 | La carte cadeau ne doit pas être offerte en remplacement d'une prime ou d'un 13ème mois.

3 | La carte cadeau permettant d'acheter des articles divers, des biens culturels et des loisirs, son montant doit être imputé au budget des activités sociales et culturelles du CSE.

4 | Offrir une carte cadeau doit être motivé par un motif précis : Noël, mariage ou PACS, naissance ou adoption, départ à la retraite, fête des mères ou fête des pères, Sainte-Catherine ou Saint-Nicolas, rentrée scolaire ou universitaire pour les salariés dont les enfants ont moins de 26 ans.

5 | Les dépenses effectuées avec une carte cadeau doivent être en lien avec l'événement pour lequel elle est attribuée. Si vous offrez une carte cadeau à l'occasion des fêtes de Noël, elle doit servir à acheter des jouets, jeux, livres, loisirs... Si une carte cadeau est offerte à l'occasion d'une naissance, son montant devra être dépensé pour des articles de puériculture.



Si vous avez respecté l'ensemble des conditions listées ci-dessus, votre CSE peut alors bénéficier d'une exonération du paiement des cotisations et des contributions de sécurité sociale dans la limite d'un montant maximum par salarié. Ce montant ne doit pas dépasser les 5% du plafond mensuel de la Sécurité sociale sur une année civile. En 2024, ce montant est de 193 €. Il est tout à fait possible d'offrir à plusieurs reprises des cartes cadeaux à un salarié, sous réserve que leurs montants cumulés ne dépassent pas 193 € en 2024. Bon à savoir, si vous souhaitez offrir une carte cadeau en dehors du cadre défini par l'URSSAF, cela est tout à fait possible. Dans ce cas, le montant de la carte cadeau est considéré comme un complément de revenu. Il est donc soumis aux cotisations sociales sauf exception. Si le montant de la carte cadeau est inférieur à 10% du SMIC mensuel brut, il est possible de bénéficier d'exonérations de cotisations sociales. Si le montant est entre 10% et 70% du SMIC mensuel brut, vous devrez alors verser une contribution libératoire de 20%.

LE MARCHÉ DES CARTES CADEAUX EN FRANCE

Le marché des cartes cadeaux se porte très bien en France qui se place en troisième position en termes de volume, juste derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne. Le marché des cartes cadeaux connaît une constante évolution, environ 8% par an. Il a même tendance à s'accélérer depuis que les cartes cadeaux ont pris le dessus sur les chèques cadeaux, plus contraignants et uniquement valables en magasin. C'est simple, 62% des Français ont déjà reçu une carte cadeau. Ce chiffre parle de lui-même. La carte cadeau est le cadeau idéal pour les salariés, plus simple à mettre en place qu'un panier garni ou tout autre cadeau. Avec elle, vous êtes sûrs de faire plaisir aux salariés de votre entreprise, à 100%.

Les cartes cadeaux représentent de nombreux avantages pour les salariés. Elles s'utilisent comme une carte de paiement et, surtout, elles sont multi-enseignes. Mode, beauté et cosmétiques, décoration, ameublement, high-tech, électroménager, jeux et jouets, voyages... De quoi séduire le plus grand nombre d'utilisateurs ! De nombreux prestataires se sont spécialisés dans la vente de cartes cadeaux. Les plus connus en France sont Kadéos Edenred, Illicado ou encore Bimpli Cado. Ils sont loin d'être les seuls. Certains prestataires sont spécialisés. Par exemple, la carte cadeau Ethikdo, qui est valable dans des enseignes écoresponsables. De nombreuses marques proposent également des cartes cadeaux au CSE comme La Fnac, ou encore WonderBox. Ces cartes cadeaux ont un inconvénient, elles ne sont pas multi-enseignes.

Retrouvez vos commerçants préférés avec la carte multi-dotations Vaziva Mastercard®



Payez en magasin
en sans-contact
et sur internet



30 millions
de commerçants
à l'international



Fini le papier, le stockage
et l'envoi. Rechargez
vos cartes à distance



Communiquez
en toute simplicité
avec vos salariés



Gérez efficacement
tous vos budgets
en quelques clics



Billetterie avantages
+100 000 offres parcs
spectacles, cinémas...

vaziva
en toute liberté



en savoir plus

Un projet ? Une question ? Contactez-nous sur www.vazivacard.com pour découvrir nos solutions innovantes de gestion de subventions, billetterie et communication pour votre CSE.
Un besoin de dernière minute ? Recevez vos cartes en quelques jours en livraison express.

VAZIVA est l'émetteur nouvelle génération de titres cadeaux, culture, vacances et déjeuner sur la 1^{ère} carte de paiement intelligente multi-dotations Mastercard® pour les comités sociaux et économiques (CSE) et ressources humaines (RH).



ZOOM SUR TROIS PRESTATAIRES DE CARTES CADEAUX

Kadéos Edenred, Illicado ou encore Bimpli Cado font partie des leaders français sur le marché des cartes cadeaux. Leurs points communs : une offre diversifiée, de nombreuses enseignes partenaires et une commande en toute simplicité.

KADÉOS EDENRED

Kadéos Edenred est l'un des leaders en France en termes de nombre d'enseignes partenaires. Ce prestataire propose aux CSE la carte cadeau Kadéos, valable dans plus de 460 enseignes et utilisable en ligne et en boutique. Pratique, vous pouvez utiliser tout ou partie du montant de la carte lors de vos achats. Kadéos propose également des chèques cadeaux, valables dans plus de 800 enseignes, ainsi qu'une offre 100% digitale, Kadéos Connect. Cette dernière est utilisable sur la boutique Kadéos, mais aussi sur les sites partenaires et même en magasin. Parmi les enseignes partenaires de



Kadéos Edenred, vous retrouvez la Fnac, Carrefour, Nocibé, La Redoute, Okaidi, Boulanger, le Printemps, les Galeries Lafayette, Disneyland et bien d'autres. Les cartes cadeaux Kadéos Edenred se commandent très simplement en ligne et sont livrées en cinq jours ouvrés.

www.edenred.fr/kadeos

ILLICADO

Avec Kadéos Edenred, Illicado est également l'un des leaders sur le marché de la carte cadeau en France. Elle existe sous deux formes : carte utilisable en boutique et sur le web, e-carte valable uniquement en ligne. Culture, mode,



multimédia et électroménager, beauté, bijou, jouets, puériculture, décoration et ameublement, sport, hypermarchés..., la carte Illicado peut s'utiliser dans de nombreuses enseignes sur le web ou en magasin. Parmi elles, vous retrouverez Amazon, AMPM, Boulanger, Bonobo, Darty, Decathlon, H&M, King Jouet et bien d'autres. Commander une carte cadeau Illicado est également un jeu d'enfant. Il vous suffit de vous rendre sur le site d'Illicado et de configurer votre carte cadeau avec le montant de votre choix, de 15 € à 250 €.

www.illicado.com

BIMPLI CADO

Comparé à Kadéos Edenred ou à Illicado, Bimpli Cado fait figure de petit nouveau sur le marché des cartes cadeaux. Les cartes Bimpli Cado sont valables dans plus de 500 enseignes et sur plus de 180 sites internet. Bimpli Cado propose aussi des chèques cadeaux. Ces derniers sont valables dans plus de 25 000 points de vente. Avec Bimpli Cado, vous pouvez également opter pour la carte cadeau 100% dématérialisée, utilisable sur plus de 180 sites web. La carte Bimpli Cado est valable dans des enseignes comme Adidas, Alinéa, BHV, Blissim, Castorama, Decathlon, la Fnac, etc. Pour commander une carte Bimpli Cado, c'est facile, tout se fait en ligne. Les cartes cadeaux Bimpli Cado sont 100% personnalisables. Elles peuvent avoir un montant de 20 à 250 €.

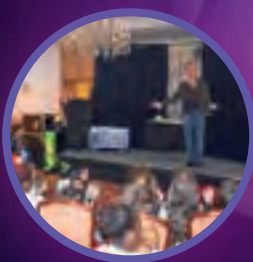
www.bimpli.com



AVEZ-VOUS PENSÉ À VOTRE FÊTE D'ENTREPRISE ?

**Personnalisez
vos évènements
afin de laisser
un souvenir inoubliable
à l'ensemble
de vos invités**

**Réservez
votre spectacle
pour 2024/2025 !**



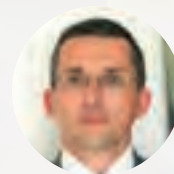
EMMANUEL BURTE

MAGICIEN ANIMATEUR

**Spectacle de fin d'année - Animation Club & DJ
Casino - Karaoké - Soirée Quizz...**

**Contact : 06 72 53 18 90 - contact@emmanuel-burte.com
emmanuelmagie.fr - www.emmanuel-burte.com**





LES CHÈQUES VACANCES UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS

Les chèques vacances sont une solution de paiement qui permet aux salariés bénéficiaires d'accéder à une offre très large de prestations dans le domaine des vacances et des loisirs. Tour d'horizon d'un succès qui ne se dément pas.

LES CHÈQUES VACANCES, UN MOYEN DE PAIEMENT

Les chèques vacances sont des titres de paiement. Ils permettent de régler certaines dépenses faites auprès d'organismes ayant signé une convention avec l'ANCV (Agence nationale pour les chèques vacances).

Lancé en 1982, ce dispositif de coupons d'achat subventionnés a pour but de favoriser les départs en vacances pour le plus grand nombre de Français. Les titres de paiement prennent la forme de coupures ou de « e-chèque-vacances » dématérialisés.

CHÈQUE VACANCES SOUS FORMAT PAPIER

Il est distribué sous la forme de coupures de 10, 20, 25 et 50 € non sécables. Utilisable toute l'année, le chèque vacances papier bénéficie à toute la famille et permet de payer des prestations de tourisme et de loisirs variées auprès d'un vaste réseau de professionnels du secteur.



CHÈQUE VACANCES DÉMATÉRIALISÉ

La version dématérialisée du chèque vacances permet de régler, via l'application mobile de paiement sans contact, sur place, à distance et en ligne les dépenses au centime près, dès 20 € d'achat.

Elle est acceptée par de nombreuses enseignes des vacances et des loisirs en France et dans l'Union européenne.

LE CHÈQUE VACANCES A LE VENT EN POUPE

Salariés, agents publics, travailleurs indépendants, chefs d'entreprise... En 2022, le chèque vacances a été utilisé par 4,76 millions de personnes, 11 millions si l'on prend en compte les membres de leurs familles. Un vrai succès qui se confirme au fil des ans (statistiques ANCV).

L'émission de chèques vacances a représenté en 2022 plus de 1,7 milliard d'euros. 18 500 comités sociaux et économiques en distribuent. Près de 130 000 professionnels (tourisme et loisirs) acceptent ce moyen de paiement.

Le premier poste d'utilisation des chèques vacances est la restauration (33% des dépenses), suivi de l'hébergement (26% des dépenses).

UNE UTILISATION IMPORTANTE PAR LES CSE

Les CSE estiment que le chèque vacances correspond bien aux attentes des salariés et privilégient ce dispositif dans leurs arbitrages de dépenses.

Il faut dire que c'est un système simple qui peut bénéficier à tous les salariés de toutes les entreprises, grandes, petites, privées, publiques.

Les chèques vacances sont surtout utilisés pendant les congés d'été pour payer l'hébergement, les transports et la restauration. Mais l'utilisation est plus large : parcs de loisirs, billets de train. En effet, il peut être utilisé tout au long de l'année, et pas seulement pendant les périodes de vacances.

Le CSE peut intervenir de deux manières :

- Premièrement, en abondant sur le compte-chèques-vacances de l'employeur,
- Deuxièmement, en attribuant lui-même les chèques vacances, avec ou sans participation du salarié.

Le deuxième procédé est de loin le plus avantageux. Lorsque les chèques vacances sont intégralement acquis par le CSE (sans participation de l'employeur), l'aide aux vacances qu'il attribue ainsi aux salariés de



l'entreprise en fonction des critères qu'il détermine librement est totalement exonérée de cotisations et contributions sociales. Mais attention aux conditions discriminatoires, dans le choix des règles d'attribution (notamment l'ancienneté)...

Le chèque vacances est devenu l'un des outils d'actions sociales les plus utilisés. Les comités consacrent souvent une partie importante de leur budget social et culturel au financement de cette aide.

RÉGIME SOCIAL APPLICABLE

Lorsque le CSE a acheté seul (sans participation de l'employeur) les chèques, ceux-ci ne sont soumis à aucune cotisation sociale ni CSG, ni RDS. En effet, cette participation ne constitue pas une rémunération, telle que définie par la Sécurité sociale.

Attention, en cas de financement conjoint par l'employeur et le comité, et dans le cas où l'employeur est l'acquéreur, la participation du comité constitue une rémunération soumise à cotisations. Il s'agit donc d'une option à ne pas retenir !

SUR QUEL BUDGET IMPUTER L'ACHAT DES CHÈQUES VACANCES ?

L'achat des chèques est imputé sur le budget des œuvres sociales et culturelles. De même, les frais de dossier s'imputent sur ce même budget.

Pour terminer, il est utile de rappeler que les chèques vacances sont nominatifs et qu'ils sont valables jusqu'au 31 décembre de la deuxième année civile suivant l'année d'émission.

Un régime social favorable, une souplesse d'utilisation, le chèque vacances a encore de beaux jours devant lui !

CONGÉS PAYÉS ET ARRÊTS MALADIE NOUVEAUX DROITS EN 2024

Le paysage juridique des congés payés en France a récemment été bouleversé par la loi n° 2024-364 du 22 avril 2024. Cette réforme répond à des décisions importantes de la Cour de cassation du 13 septembre 2023, harmonisant ainsi le Code du travail avec les exigences européennes. Désormais, la question de l'acquisition des congés payés pendant les périodes d'arrêt de travail pour maladie, qu'elle soit d'origine professionnelle ou non, est clarifiée.

UN NOUVEAU CADRE POUR LES ARRÊTS MALADIE

Depuis le 24 avril 2024, la loi permet aux salariés d'acquérir des congés payés à hauteur de deux jours ouvrables par mois en cas de maladie ordinaire. De plus, elle introduit un délai de report de 15 mois pour les congés non pris en raison d'un arrêt de travail et impose une obligation d'information à la charge de l'employeur. Ce cadre légal s'applique rétroactivement aux arrêts de travail survenus depuis le 1er décembre 2009.

ASSIMILATION DES PÉRIODES D'ARRÊT À DU TRAVAIL EFFECTIF

Le droit à congé payé repose sur la notion de travail effectif. Jusqu'à présent, les absences pour maladie ordinaire n'étaient pas considérées comme telles, ni celles pour accident ou maladie professionnelle au-delà d'une année. La nouvelle législation rectifie cela. Les arrêts pour maladie ordinaire sont désormais comptés comme du temps de travail effectif pour l'acquisition des congés. Peu importe la durée de l'arrêt, les salariés acquièrent des congés payés pendant ces périodes.

Quant aux arrêts pour accident du travail ou maladie professionnelle, ils sont entièrement assimilés à des périodes de travail effectif, même au-delà de 12 mois. La limite d'un an est abolie, permettant ainsi une acquisition continue de droits à congé.

NOMBRE DE JOURS DE CONGÉS ACQUIS

- Maladie non professionnelle : les salariés obtiennent désormais deux jours de congé par mois d'absence, plafonnés à 24 jours par an.
- Accident du travail ou maladie professionnelle : les salariés continuent d'acquérir 2,5 jours de congés par mois, jusqu'à 30 jours par an.

Cette distinction s'explique par les différentes situations des salariés en termes de suspension

de contrat de travail. Elle respecte le principe constitutionnel d'égalité, comme l'a confirmé le Conseil constitutionnel.

ADAPTATION DU CALCUL DE L'INDEMNITÉ DE CONGÉS PAYÉS

La loi modifie également le calcul de l'indemnité de congés payés pour les salariés en arrêt pour maladie ordinaire. Désormais, la rémunération prise en compte pour calculer cette indemnité est limitée à 80%, conformément à la nouvelle acquisition de congés.

NOUVELLE OBLIGATION D'INFORMATION

L'employeur doit désormais informer le salarié, dans le mois suivant son retour au travail, du nombre de jours de congé dont il dispose et de la date limite pour les prendre. Cette information peut être fournie par tout moyen garantissant une date certaine, notamment via le bulletin de paie.

PÉRIODE DE REPORT DES CONGÉS PAYÉS

Les congés non pris en raison d'un arrêt de travail peuvent être reportés sur une période de 15 mois après la reprise du travail. Passé ce délai, ces congés sont définitivement perdus. Cette mesure assure que les salariés ont suffisamment de temps pour profiter de leurs congés acquis malgré une absence prolongée.

EN CONCLUSION

Cette réforme législative marque une avancée significative pour les droits des salariés en matière de congés payés. Elle garantit une meilleure protection sociale tout en respectant les obligations européennes. Les élus du personnel ont un rôle crucial à jouer pour veiller à la bonne application de ces nouvelles dispositions et informer les salariés de leurs droits.

Céolis



Expert-comptable spécialisé dans les CSE

ACCOMPAGNER LES ELUS DU PERSONNEL
FAIRE PROGRESSER LE DIALOGUE SOCIAL
AGIR POUR UNE SOCIETE PLUS JUSTE



Orientations stratégiques

Situation économique et financière

Politique sociale

PSE / licenciements

Droit d'alerte

Comptabilité du CSE

Assistance juridique

Formation

Retrouvez toute l'actualité des élus du personnel dans notre newsletter mensuelle

Téléchargement gratuit sur notre site internet :
groupe-ceolis.fr

Coordonnées CEOLIS :

Tél : 09 67 22 32 35

www.groupe-ceolis.fr

Mail : contact@groupe-ceolis.fr

Chocolats de Noël

N'attendez pas pour les commander

Les Français et le chocolat, c'est une véritable histoire d'amour. En moyenne, un Français consomme 7,3 kilos de chocolat par an, et ce malgré l'inflation.

Une étude menée par le cabinet Nielsen IQ France montre que, cette année, la vente de chocolats de Pâques a augmenté de plus 0,5% alors que son prix au kilo a subi une hausse de 6,5% par rapport à 2023.

Offrir des chocolats aux salariés est donc une valeur sûre.

Un cadeau qui fera toujours plaisir.

Quels types de chocolats ?

Quelles sont les tendances 2024 ?

Vers qui vous tourner pour acheter vos chocolats de Noël ?

On vous explique tout.

Quatre millions, c'est le nombre de tablettes de chocolat que les Français consomment chaque jour d'après la Cité du Chocolat Valrhona. La France est le sixième consommateur de chocolat en Europe, l'Allemagne et la Suisse étant respectivement à la première et à la deuxième places du podium. Sans surprise, les moments pendant lesquels les Français consomment le plus de chocolat sont Pâques et les fêtes de fin d'année. Pâques étant passée, il est temps de prévoir vos commandes pour les fêtes de fin d'année. Pour la Saint-Nicolas, Noël ou encore le Nouvel An, le chocolat est un cadeau incontournable à offrir à vos collègues.

POURQUOI OFFRE-T-ON DES CHOCOLATS PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ?

L'amour des Français pour le chocolat ne date pas d'hier. Ce met fin et précieux séduit les papilles depuis son arrivée en Europe. L'histoire raconte que c'est le conquistador Christophe Colomb, ou Hernan Cortés, qui l'a importé en Espagne. Lequel des deux ? La réponse varie selon les sources. Une chose est sûre. Le chocolat a conquis l'Europe au XVI^e siècle. Il se consommait alors dans les cours royales, essentiellement pendant les fêtes. A cette époque, le chocolat était synonyme de luxe et de richesse. Au fil du temps, l'accès au chocolat s'est démocratisé. Il a néanmoins toujours gardé cette image de richesse et de fête.

Offrir du chocolat pour les fêtes de fin d'année est une tradition qui viendrait de la fête de la Saint-Nicolas. Chaque année, dans la nuit du 5 au 6 décembre, Saint-Nicolas apporte des friandises aux enfants sages. Parmi elles, on trouve du chocolat.

Désormais, il n'y a pas qu'à la Saint-Nicolas que l'on offre du chocolat en fin d'année. Cette gourmandise arrive dès le 1er décembre dans les calendriers de l'Avent. On la retrouve également sur les tables de Noël sous forme de truffes, oranges, mendiants et autres nougates.



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE CHOCOLAT NOIR DOIT CONTENIR AU MOINS 43% DE CACAO.

LE CHOCOLAT AU LAIT EST COMPOSÉ DE BEURRE DE CACAO, DE PÂTE DE CACAO, DE SUCRE ET DE LAIT EN POUDRE. IL DOIT CONTENIR AU MOINS 25% DE CACAO.

LE CHOCOLAT BLANC EST-IL DU CHOCOLAT ? IL EST COMPOSÉ DE BEURRE DE CACAO, DE SUCRE ET DE LAIT EN POUDRE ET DOIT CONTENIR A MINIMA 20% DE CACAO.



On trouve aujourd'hui du chocolat partout. Au quotidien avec les tablettes, les bonbons chocolatés ou les confiseries à base de chocolat. Plus accessibles en termes de prix, elles font le bonheur des enfants (et pas que...). A leurs côtés, on peut toujours savourer de grands chocolats travaillés par des artisans chocolatiers. Le chocolat se déguste donc toute l'année avec deux pics de consommation : Pâques et les fêtes de fin d'année.

Ces deux périodes représentent 15% des ventes annuelles de chocolats en France. Pendant la période de Noël, environ 40 000 tonnes de chocolats sont consommées par les Français !

LES TENDANCES CHOCOLATS 2024

Noir, lait ou blanc ? Simplicité ou recettes plus élaborées, voire originales ? Quelles sont les tendances chocolats 2024 ? Sans grande surprise, les Français veulent consommer du chocolat bon pour les papilles et bon pour la planète. Les consommateurs sont à la recherche de chocolats provenant de plantations éthiques, respectueuses de l'environnement et du travail des producteurs de cacao.

Certains chocolatiers proposent désormais des rituels chocolats. Déguster un carré de chocolat ou une bouchée devient une expérience multi-sensorielle. On se régale avec les pupilles, les papilles, le toucher et l'ouïe. C'est ce que propose par exemple le chocolatier Cluizel Paris. L'artisan chocolatier a développé un site internet, www.lesensduchocolat.com, qui vous permet de déguster les chocolats de ses coffrets Les Exclusifs ou de sa collection Les Chocolats de plantation avec tous vos sens. Écoutez l'histoire, laissez-vous emporter par l'ambiance et savourez. Une expérience inédite.

Les artisans chocolatiers testent également régulièrement de nouvelles recettes. Aux côtés des ganaches et pralinés qui plaisent toujours autant, on peut désormais trouver des bouchées de chocolat épicées ou herbacées. Des saveurs originales qui subliment le cacao.

Malgré la hausse des prix du chocolat, les Français en consomment toujours mais différemment. On préfère acheter du chocolat haut de gamme et en consommer peu plutôt que d'en acheter plus mais de moindre qualité. Ce qui nous amène assez logiquement à une dernière grande tendance : on consomme du chocolat pour le plaisir, mais aussi pour ses vertus santé.



© Jeff de Bruges

Les consommateurs français ont de plus en plus tendance à acheter du chocolat à 90%, voire à 98% de cacao, sans additifs et conçus avec des produits naturels.

LES NOMBREUSES VERTUS DU CHOCOLAT

Le chocolat présente de nombreux bienfaits. Il est bon pour le corps et pour l'esprit, à condition de bien le choisir. Le chocolat noir est une excellente source de magnésium. Ce minéral, essentiel au bon fonctionnement de l'organisme, aide

à lutter contre la fatigue et la dépression et favorise le bien-être digestif.

Le chocolat est également antioxydant. Il aide à lutter contre les radicaux libres et contribue ainsi à diminuer le stress oxydatif des cellules. Ce n'est pas tout. Le chocolat noir est également bon pour le cœur. Que des points positifs pour le chocolat noir. Vous ne l'appréciez pas ? Ce n'est pas une raison pour ne pas déguster un bon chocolat au lait ou blanc. Se faire plaisir tout simplement est aussi une vertu, surtout si vous ne consommez pas toute la tablette d'un coup.

📍 LE TOP 3 DES VENTES DE CHOCOLAT À PÂQUES EN 2024

1

FERRERO ROCHER
419,5
TONNES
VENDUES



2

LAPINS OR
DE LINDT
272 TONNES
VENDUES



3

KINDER
SCHOKOBONS
229,3 TONNES
VENDUES



UN TRIO DE TÊTE POUR DES CHOCOLATS CONNOTÉS « ENFANTS », TRÈS SURPRENANT QUAND ON VOIT LES TENDANCES DU MARCHÉ. CE RÉSULTAT S'EXPLIQUE TRÈS CERTAINEMENT PARCE QUE PÂQUES, ET SA TRADITIONNELLE CHASSE AUX ŒUFS, EST UNE FÊTE ORIENTÉE VERS LES ENFANTS.



Entre tradition et nombreuses vertus, toutes les raisons sont réunies pour offrir du chocolat aux salariés de votre entreprise. Vers quel chocolatier vous diriger ? Artisan ou grande enseigne ? Tout dépendra de vos besoins et du volume de boîtes de chocolats que vous souhaitez commander. Certaines marques sont incontournables pour les CSE, elles ont la capacité de gérer du volume et sa logistique. Zoom sur trois d'entre elles : Chocolats de Neuville, Léonidas et Jeff de Bruges.

CHOCOLATS DE NEUVILLE

Artisan chocolatier depuis 1884, les Chocolats de Neuville sont encore aujourd'hui fabriqués en France. Garanties 100% sans huile de palme et pur beurre de cacao, les recettes de bouchées chocolatées des Chocolats de Neuville sont créées en France. L'entreprise a des engagements forts en termes de RSE, notamment en travaillant activement sur la diminution de ses emballages et en ayant un index égalité femmes/hommes de 98/100 (en 2021).

Les chocolats proposés par cette maison sont fabriqués avec 35% de cacao pour les chocolats au lait et à minima 70% de cacao pour les chocolats noirs.

Les incontournables des Chocolats de Neuville : le palet noir ou le palet lait, le gianduja, les pralinés noir, lait et blanc ou encore les rochers.

Le chocolatier propose également toute une gamme de chocolats régionaux, avec des recettes mêlant chicorée, fleur de sel



ou encore crêpes croustillantes, ainsi que des chocolats pâtisseries et créatifs ou encore épicés au safran, au poivre ou à la cardamome.

Un large choix pour les amateurs de grands chocolats et pour les gourmands. Vous y trouverez forcément le coffret ou le ballotin qui saura séduire les salariés de votre entreprise.

Les Chocolats de Neuville propose des offres spéciales CSE pouvant aller jusqu'à -34% de remise sur le prix de vente TTC boutique. L'entreprise sort chaque année un catalogue de Noël à destination des CSE, déjà disponible sur leur site.

Autre possibilité, en tant que CSE, vous pouvez proposer aux salariés des remises sur le site de vente en ligne dédié aux achats groupés, permettant à chacun de faire la sélection de chocolats de son choix, au meilleur prix.

Enfin, les Chocolats de Neuville propose des ventes-dégustations. Une bonne idée pour faire un choix éclairé pour le Noël des salariés.

www.chocolat-deneuille.com

LÉONIDAS

On ne présente plus le célèbre chocolatier belge, fournisseur breveté de la Cour de Belgique en 2013. Depuis 1913, Léonidas conçoit des chocolats 100% pur beurre de cacao, fabriqués sans huile de palme et avec du cacao durable. La marque est mondialement connue pour ses pralines aux brisures de feuilletine ou encore pour son iconique bouchée au chocolat blanc fourrée à la crème au beurre de café et de praliné. Une valeur sûre à offrir aux salariés. Léonidas propose chaque année une sélection de ballotins et de sachets garnis à des prix négociés pour les CSE. Le catalogue de Noël n'est pas encore sorti, rendez-vous en septembre pour faire votre sélection.

www.leonidas.com

JEFF DE BRUGES

Créée en 1986, Jeff de Bruges n'a pas à rougir de sa jeunesse face aux Chocolats de Neuville ou à Léonidas. Elle a d'ailleurs été élue marque préférée des français en 2022. Chocolatier et cacao-culteur, Jeff de Bruges maîtrise la chaîne de fabrication de ses chocolats de A à Z. La majorité des fèves de cacao utilisées pour fabriquer ses chocolats provient de sa propre plantation en Équateur. Très engagé dans la RSE, le chocolatier conçoit ses recettes de chocolat en fonction des saisons et souhaite proposer à ses clients le meilleur rapport qualité/prix.

Côté spécialités, truffes, guimauves ourson XXL, fritures au chocolat au lait ou au chocolat noir ou encore gianduja aux deux noisettes devraient séduire petits et grands gourmands. Jeff de Bruges propose un programme spécial pour les CSE et les collectivités pendant les périodes de Pâques et de Noël. Les tarifs CSE peuvent aller jusqu'à -30% de remise par rapport au prix magasin sous conditions (minimum d'achat). Petit plus, Jeff de Bruges propose une collection de chocolats à personnaliser. Vous avez même la possibilité d'emballer vos chocolats dans un sac personnalisé.

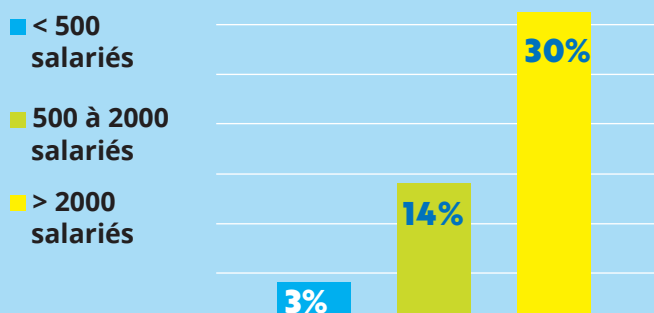
www.jeff-de-bruges.com

Les colonies de vacances

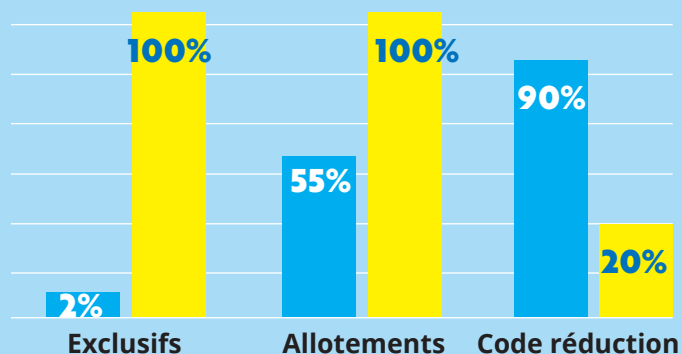
UNE OFFRE SÉLECTIVE DANS LES CSE

MEDIA CSE et DETECTOUR se sont penchés sur le marché des colonies de vacances dans les CSE. Si ce secteur ne motive plus autant les CSE qu'il y a quelques années, les séjours proposés restent pourtant attractifs pour les salariés, d'autant plus quand ils sont subventionnés. Les acteurs du marché ont en revanche peu évolué, avec toujours une prédominance des associations.

% DE CSE AVEC UNE OFFRE DE COLONIES DE VACANCES



% DE CSE AVEC UNE OFFRE DE COLONIES DE VACANCES





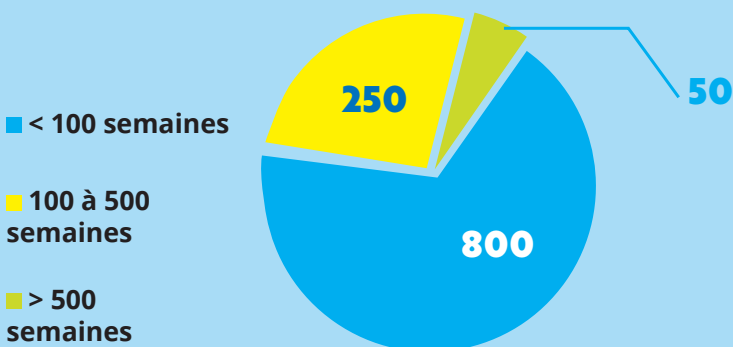
« CE SONT SOUVENT DES CSE DE PLUS DE 500 SALARIÉS, VOIRE DE PLUS DE 1000 SALARIÉS À PLUS DE 80% QUI PROPOSENT DES COLONIES DE VACANCES À LEURS COLLÈGUES. »

Les colonies de vacances constituent une offre sélective qui est proposée par moins de 5% des CSE. Les CSE qui en proposent, très actifs sur le sujet, estiment que l'offre pour les enfants est prioritaire. Ce sont très souvent des CSE dits « historiques » qui œuvrent depuis les années 70 pour que les enfants puissent partir en vacances. Parmi les plus convaincus, de gros CSE font partir plus de 1000 enfants chaque année en colonie de vacances. La plupart des CSE qui proposent une offre de colonies subventionnée ont plus de 500 salariés et très souvent 1000 salariés.

Côté offre colonies de vacances, on dénombre plus d'une centaine d'acteurs depuis l'association avec un seul village vacances jusqu'aux sociétés plus importantes qui proposent des séjours en France et à l'étranger. Certains acteurs sont spécialistes, par exemple en séjours linguistiques, et d'autres sont généralistes. Souvent les CSE ont leurs habitudes en matière de fournisseurs mais la plupart restent ouverts à la découverte de nouvelles offres.

*Etude menée sur 2500 CSE de 200 salariés et +.

NOMBRE DE CSE PAR VOLUME DE COMMANDE



QUI EST DETECTOUR ?

DETECTOUR accompagne depuis 2015 les fournisseurs sur le marché des CSE par des actions de prospection téléphonique et emailing mais aussi de l'accompagnement en stratégie et formation commerciale. Son créateur, Benjamin Boutan, a une expérience de plus de vingt-cinq années auprès des CSE.





LE MARCHÉ DES COLONIES DE VACANCES DANS LES CSE

Sur le large échantillon testé, moins de 5% des CSE interrogés proposent directement des colonies de vacances aux enfants des salariés. C'est un marché qui se caractérise par une large prédominance des producteurs en direct auprès des CSE. Historiquement, les CSE qui ont connu la mouvance sociale des vacances familiales en village vacances dans les années 70 ont toujours fait en parallèle des colonies de vacances. Plusieurs CSE avaient même leurs propres villages vacances. Même si une large majorité d'entre eux s'est séparée de cette activité souvent déficitaire, certains CSE majeurs comme la SNCF ou l'EDF ont conservé la gestion de villages vacances pour les salariés.

Parmi les secteurs d'activité qui proposent des colonies de vacances, on retrouve l'énergie, la chimie, l'industrie lourde, les banques et assurances ou encore certains secteurs du public. Ce sont des CSE qui ont tous en commun d'avoir conservé un budget ASC* important. Car le constat est clair, seuls les CSE qui subventionnent font partir beaucoup d'enfants. Sans subvention, un partenariat avec un CSE ne génère pas de volume.

Enfin, ce sont souvent des CSE de plus de 500 salariés, voire plus 1000 salariés à plus de 80%, qui proposent des colonies de vacances à leurs collègues.

* Activités sociales et culturelles.

LES FORMULES PROPOSÉES AUX CSE

Les CSE proposent des colonies de vacances aux salariés selon trois formules : l'exclusivité, l'allotement et le code réduction. Le point commun aux trois formules pour que les inscriptions fonctionnent, c'est la subvention.

L'exclusivité est une colonie de vacances réservée aux enfants d'un seul CSE qui s'engage sur une moyenne de cinquante enfants sur la même date. Une poignée de CSE de plus de 5000 salariés privilégie ce format.

Les allotements représentent la formule subventionnée la plus pratiquée par les CSE car il n'y a pas d'engagement ferme. Le CSE peut rendre les invendus quelques mois avant le départ. Pour le producteur, c'est une formule gagnante car le CSE s'engage à communiquer via une brochure la plupart du temps et il subventionne dans 100% des cas. C'est le CSE qui gère les inscriptions et environ 800 CSE proposent ce format.

Enfin la formule code réduction est la plus répandue dans les CSE car elle ne nécessite pas d'engagement du CSE ni en temps passé ni en subventions. Seulement 20% des CSE subventionnent les colonies de vacances dans cette formule.

VOLUME MOYEN DE COMMANDES ET AVANTAGES POUR LES SALARIÉS

Le volume de commande est directement lié au montant de la subvention accordée par le CSE et au nombre de salariés, donc d'enfants qui est en moyenne de 1,3 par foyer actif.

Quelques CSE majeurs, moins de cinquante en tout, réservent plus de 500 départs sous les formules exclusivité et allotements. Ils accordent une subvention comprise entre 30% et 80% du séjour selon le niveau d'imposition du foyer fiscal du salarié.





1 JOUR 8
2 JOURS 11
3 JOURS 1

7 SECTEURS D'ACTIVITÉ REPRÉSENTÉS · CONFÉRENCES · ANIMATIONS

**REPARTEZ AVEC DES SOLUTIONS CONCRETES
POUR AGIR DANS L'INTERET DE VOS SALAIRES.**



Pour la majorité des CSE qui proposent des allotements ou du code réduction subventionné, la moyenne se situe autour d'une centaine d'enfants.

Enfin, sur la formule code réduction non subventionné, c'est moins de cinquante départs par an pour l'ensemble des fournisseurs, soit moins de dix départs par fournisseur. En moyenne, la réduction du fournisseur est de 7%, soit un séjour autour de 700 € la semaine. Si un couple veut faire partir ses deux enfants, c'est un gros budget sans subvention. Ils vont privilégier des vacances en famille au camping par exemple où les enfants pourront bénéficier des clubs enfants et ados.

LES PRODUITS PHARES DES PRODUCTEURS DE COLONIES DE VACANCES

L'offre est très large et il est donc difficile d'identifier des tendances. Toutefois on peut classer l'offre en quatre familles de produits : les séjours généralistes en France, les séjours découvertes à l'étranger, les séjours thématiques sur par exemple le sport, les arts ou la technologie et les séjours linguistiques.

Les séjours généralistes sont les plus accessibles et donc les plus répandus dans les CSE. Le budget moyen est autour de 500/600€.

Les séjours découvertes à l'étranger fonctionnent bien dans des CSE,

notamment auprès des cadres car, après subvention, il faudra déboursier autour de 1000 € par enfant.

Les séjours thématiques rencontrent aussi un certain succès même s'ils sont plus chers car ils s'adressent à un public d'enfants souvent passionnés par un sport ou une activité et les parents sont prêts à encourager leurs enfants dans leur passion. Enfin, comme pour les séjours à l'étranger, les séjours linguistiques s'adressent à des CSE de cadres avec un pouvoir d'achat plus élevé.

FOURNISSEURS, PRODUCTEURS FAMILIAUX OU GRANDS GROUPES ET DIFFUSEURS

On peut classer les fournisseurs de colonies de vacances en trois grandes familles : les structures associatives de petite taille, celles d'une taille nationale et les entreprises privées plus importantes. La première catégorie représente 80% des acteurs des colonies de vacances. C'est un métier complexe et de passionnés. Peu d'acteurs privés ont envie de rentrer sur ce marché et de structurer une offre avec une législation lourde et peu de marges. C'est pourquoi le modèle associatif tire encore son épingle du jeu.

Les 20% restants se partagent entre des associations nationales comme Vacances pour Tous et des groupes privés comme Go&Live, présents sur le marché depuis de nombreuses années.

Depuis quelque temps, des distributeurs internet tentent de prendre des parts de marché mais le modèle économique semble mal adapté au secteur.



SPECTACLES

INCONTOURNABLES



**FILMS SUR
ÉCRANS GÉANTS**

**ANIMATIONS
SCIENTIFIQUES**

 vulcania.com



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Envie de découvrir la Terre, ses mystères et ses beautés ?

Partez en exploration à Vulcania, au cœur des volcans d'Auvergne, et partagez des expériences aussi pédagogiques qu'amusantes et spectaculaires. Parc unique en Europe sur le thème des volcans, des phénomènes naturels et de la Terre dans l'Espace, Vulcania mêle Emotions et Découvertes pour vous faire vivre une aventure exceptionnelle ! Vulcania est un Site Touristique Emblématique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

CALENDRIER 2024

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Mars																															
Avril																															
Mai																															
Juin																															
Juillet																															
Août																															
Sept																															
Oct																															
Nov																															



Jusqu'à 2€ de réduction en réservant vos billets sur vulcania.com au moins 5 jours avant votre visite !

TARIFS 2024	PÉRIODE VERTE	PÉRIODE BLEUE	PÉRIODE ORANGE
TTC/Personne			
ADULTES 12 ans et + Tarif adulte	27€ (17,50€)	30,50€ 27€	32€ (18,50€)
ENFANTS 10 à 11 ans Tarif enfant	22€ (10,50€)	25,50€ 24€	26,50€ 24€
BAMBINS 1 à 9 ans	6€	7€	8€

SÉJOURS EN AUVERGNE

Retrouvez sur le site Séjours de Vulcania un large choix d'hébergements, des activités incontournables spécialement sélectionnées pour vous et des offres à saisir :

1^{ère} nuit à -50% ou 3^{ème} nuit offerte.

Une aire de camping-car est également accessible toute la saison.

sejours.vulcania.com



PLANÉTARIUM

LE PLUS GRAND PLANÉTARIUM DE FRANCE !

Pour mieux comprendre et appréhender notre planète, prenez de la hauteur et voyagez dans l'Espace au cœur de notre système solaire !



Un pré-show avec **Jamy Gourmaud**



Des films pour toute la famille **VAST et Histoires**



Des shows et des ateliers avec nos animateurs scientifiques



En partenariat avec le CNES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

www.region-aar.fr



L'EXPÉRIENCE VULCANIA

Mamoria



1 LES INCONTOURNABLES

Mamoria, un roller coaster familial sur les séries Rejoignez des climatologues et vivez une aventure pleine d'émotions ! En Mamoria nouvelle attraction en Europe aux Parcs de la Vallée de la Loire.

Les animations dynamiques

Indispensables à la visite de Vulcania, les animations dynamiques comme Dragon Ride 2, le Réveil des Géants d'Auvergne, Premier Envol, Abyss Explorer ou Volcans Sacrés vous plongent dans des expériences immersives au cœur des volcans, dans les airs ou sous l'océan, en Auvergne comme sur le coin du monde.

Réveil des Géants
d'Auvergne



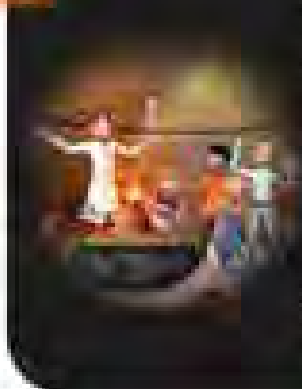
Dragon Ride 2
Premier Envol

2 LES ANIMATIONS AVEC NOS SCIENTIFIQUES

Rejoignez nos équipes scientifiques dans des musées thématiques (Machinisme Terre, expo Séismes) et partagez avec eux une passion et leurs connaissances. Les astronomes de Vulcania sont absolument ravis de vous accueillir au Coin des Expériences avec les Planétaires avec des ateliers participatifs et interactifs (Déesse d'expériences, 5 minutes pour sauver Clermont, Dans le peau d'un astronaute ou d'un volcanologue...) ou dans l'Auditorium avec des séances animées (Ce vol était là, l'Aventure Volcans-Sacrés, Ne manquez pas l'anniversaire 1000 volcans pour tout savoir sur les volcans ! Nouveaux 2024) Découvrez la nouvelle exposition Chaîne des Puys avec un auditorium intégré, des maquettes, des écrans et de la réalité augmentée !

Cette saison, ne manquez pas les soirées thématiques astronomie / les Astronomales du 12 et 19 juillet et le 8 et 26 août !

2



Not engagement pour

la planète
Plus de 100 ans d'un engagement
environnemental inscrit au patrimoine
mondial de l'UNESCO et certifié
ISO 14001 depuis plus de 10 ans.
Vulcania, la part d'exploration des
volcans et de la planète Terre, est
engagé pour un tourisme au plus
proche de la nature.

3

3 LES FILMS SUR ÉCRANS GEANTS

Pour tout découvrir sur les volcans, les phénomènes naturels et l'Espace !

Percourrez le monde des volcans sur un écran de 415 m² avec le film Regardez sur les volcans. Le film Duragan vous plonge au cœur de sa production aussi destructrice que salvatrice. Plongez au cœur de l'univers avec VAST et Mesettes sous le dôme de l'Observatoire du géantisme.



4 SPECTACLES

LES SPECTACLES DU PN YAGODNIK, LES RAPACES, LES 11 NOCTURNES, ...

Les spectacles sont au rendez-vous à Vulcania ! Ne manquez pas l'Expérience, c'est Show ! avec le Professeur Yagodnik et ses expériences folles, la démonstration de rapaces en vol libre, Yagodnik et la flamme des volcans, et le show pyrotechnique Dragon Time ... Plus vous attendez à différents moments de l'année et vous émerveillerez sur tout les surprises.

POUR LES PLUS

JEUNES

LA CITÉ DES ENFANTS, LE MONDE DE PLOUFEL, LA FORÊT DES DRAGONS, MICRO-VULCANIA, CONTES ET LÉGENDES VOLCANIQUES, LA PISTE DE VOLCAN

Les 3-7 ans vont s'éveiller avec des manipulations autour de l'eau, de la sabbie ou des volcans à la Cité des Enfants (ouvert en partenariat avec Les Cités des Sciences, un lieu Universcience - Paris). La Maison de Ploufou (en extérieur) ou la Galerie Ploufou (en intérieur) leur permettent de se défouler.

Ne manquez pas la nouveauté 2024 «Contes et légendes volcaniques» : un moyen pour les enfants de se laisser parler par la poésie et la magie des histoires volcaniques !

Les plus courageux peuvent s'aventurer dans la Forêt des Dragons, en s'éloignant, à la découverte de 8 dragons légendaires expliquant les phénomènes naturels dans différentes parties du monde et les plus sportifs d'essayer à la Piste de Volcan, la piste à ski de Vulcania.

Enfin, ne loupez pas le film d'animation Mission Vulcania diffusé sur écran géant pour les moins de 12 ans.

Admission et Réservations sur www.vulcania.com



| DESTINATION

6

Voici un sextuplé de villes européennes que Média CSE vous invite à découvrir, en individuels ou en groupe. Ce ne sont pas des stars du tourisme de masse mais elles occupent de belles places dans le top ten des villes où il fait bon vivre. Pas forcément très connues, ou pour de mauvaises raisons, ces villes-là ont aussi deux atouts : elles sont quasiment toutes (excepté Vilnius) accessibles en train ou en autocar et elles peuvent servir de point de départ pour rayonner dans des régions tout aussi attrayantes qu'elles.

VILLES EUROPÉENNES DISCRÈTES MAIS FANTASTIQUES

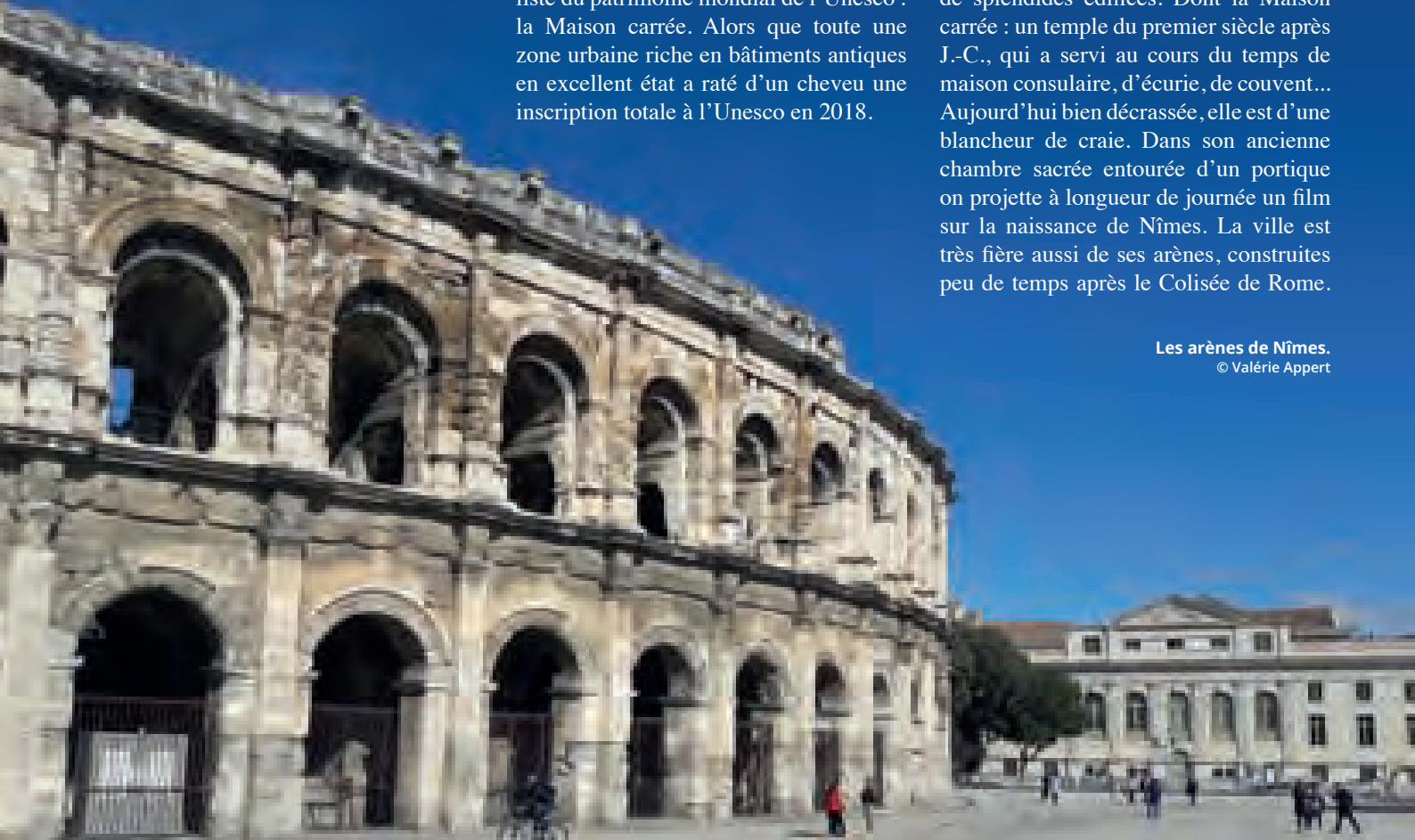
NÎMES, DES RUINES ET DES CROCOS

POURQUOI S'Y ARRÊTER ?

Parce que Nîmes a un trésor inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco : la Maison carrée. Alors que toute une zone urbaine riche en bâtiments antiques en excellent état a raté d'un cheveu une inscription totale à l'Unesco en 2018.

A Nîmes, l'Antiquité se vit au quotidien, et dans toutes les rues du centre historique. Cette ville du sud de la France fondée par Auguste au début de notre ère a été couverte par les Romains de splendides édifices. Dont la Maison carrée : un temple du premier siècle après J.-C., qui a servi au cours du temps de maison consulaire, d'écurie, de couvent... Aujourd'hui bien déclassée, elle est d'une blancheur de craie. Dans son ancienne chambre sacrée entourée d'un portique on projette à longueur de journée un film sur la naissance de Nîmes. La ville est très fière aussi de ses arènes, construites peu de temps après le Colisée de Rome.

Les arènes de Nîmes.
© Valérie Appert



Le boulevard Feuchère.
© Ville de Nîmes



La ville médiévale s'est développée tout contre cet amphithéâtre, sans doute le mieux conservé de l'empire romain, allant même jusqu'à entasser maisons, églises et entrepôts dans son ellipse de 133 mètres de périmètre.

Quand ils interviennent à Nîmes, les architectes contemporains puisent souvent leur inspiration dans le vocabulaire antique. En 2018, le musée de la Romanité conçu par Élisabeth de Portzamparc a ouvert ses portes face aux arènes : un cube vaporeux très moderne

où la façade en verre est drapée comme une toge. Sir Norman Foster a créé le Carré d'art, un site culturel en forme de temple de verre, de béton et d'acier. Philippe Starck, lui, a récupéré le blason de la ville, le crocodile, pour concevoir un abribus dont les sièges dessinent une ligne reptilienne. D'ailleurs ce crocodile existe sous de multiples formes dans le centre-ville : empaillé à la mairie, incrusté dans les pavés... Plus pittoresque, la ville de Nîmes est aussi la ville de l'eau : une source sanctuarisée, des fontaines mais surtout un canal le long duquel se

Le patrimoine antique,
terrain de jeux des
jeunes Nîmois
© Valérie Appert



tenaient autrefois des teinturiers. Ils ont eu l'idée d'aviver d'un bleu indigo une belle toile bien solide, la toile de Nîmes dont on faisait les voiles. Elle a connu un destin américain en devenant la « toile denim » qui a vu naître les jeans.

LA RECOMMANDATION DE MÉDIA CSE

Transformez votre visite en séjour festif en assistant à la Féria de Nîmes qui connaît deux éditions, à la Pentecôte et en septembre : elle mêle corridas, courses camargaises, concerts, lâchers de taureaux dans les rues et manifestations diverses. Mais peut-être préférerez-vous les Grands Jeux romains du printemps, plus grande reconstitution historique d'Europe.

La Maison carrée.
© Valérie Appert





Le musée olympique. © Valérie Appert

LAUSANNE (SUISSE), PAR MONTS ET PAR VAUX

POURQUOI S'Y ARRÊTER

Peut-être pour visiter le Musée olympique, non ? C'est de circonstance ! Il existe vingt-cinq musées olympiques dans le monde mais celui-ci est le musée de référence puisque Lausanne abrite le siège du Comité international olympique. Dans ce musée, tout célèbre le sport, même les sculptures répandues dans le jardin et signées Botero, Folon ou Niki de Saint-Phalle.

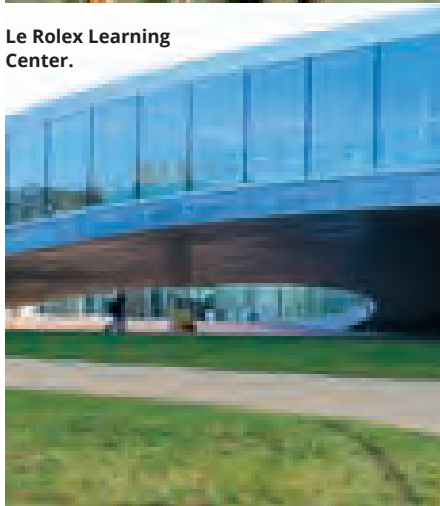
C'est vrai que Lausanne est une ville de musées, mais pas une ville-musée, loin s'en faut. Elle est médiévale dans son quartier historique, balnéaire façon XIX^e siècle à Ouchy en bordure du lac Léman et résolument contemporaine dans le quartier du Flon, une zone discrète mais totalement réaffectée où les nouveaux bâtiments rivalisent d'innovation. La capitale du canton de Vaud est une ville aux collines multiples et au centre introuvable. Elle est faite de monts et de vaux que relient des ponts de pierre, des passerelles métalliques, des escaliers couverts, des ascenseurs urbains et un

vaillant métro tendu entre le lac Léman et le nord de la ville, à 800 mètres d'altitude, en lieu et place d'un vieux



Vue sur le lac Léman.

Le Rolex Learning Center.



train à crémaillère qui remplaçait lui-même la « ficelle », un antique funiculaire. Tout cela est dominé par la tour Bel Air, 55 mètres de silhouette années 30, premier gratte-ciel de Lausanne.

Question musées, vous serez servis. En 2022, Lausanne a inauguré la Plateforme 10, un pôle muséal qui regroupe sur un grand parvis juste à côté de la gare trois

musées cantonaux : le MUDAC (dédié au design), Photo Elysée et le musée cantonal des Beaux-Arts. Mais on garde une grande tendresse pour son musée d'Art brut : c'est Jean Dubuffet qui a créé le concept d'art brut et installé en 1976 sa propre collection dans le château de Beaulieu. Des œuvres magnifiques en tôle, épluchures, coquillages, mie de pain... produites, comme sous l'effet d'une nécessité vitale, par des hommes et des femmes en marge de la société, détenus, malades mentaux, handicapés ou exilés de toutes origines. Et si vous longez le lac Léman pour monter vers Corsier-en-Vevey vous rejoindrez le Manoir de Ban où Charlie Chaplin a passé les vingt-cinq dernières années de sa vie. C'est devenu Chaplin's World, un site immersif qui rend hommage au cinéaste, avec notamment un espace qui reconstitue sa vie de famille.

Au-dessus du quartier du Flon.
© Valérie Appert





Musée national
de Vilnius.
© Valérie Appert



VILNIUS (LITUANIE), PETITE CAPITALE D'UN ANCIEN GRAND-DUCHÉ POURQUOI S'Y ARRÊTER

Parce qu'on a longtemps cru que les pays baltes allaient par trois, que l'un ne se visitait pas sans les deux autres. Or, ils ont chacun leur identité. Leurs capitales aussi. Et Vilnius, comme Riga et Tallinn, est fière de ses particularités, d'autant plus quand celles-ci sont niées et menacées par la Russie voisine.

Sa désignation en tant que Capitale européenne de la Culture en 2009 a donné un sacré coup de pouce à cette capitale charmante, déjà inscrite en 1994 sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, façonnée de façades gothiques ou baroques et de carrés de verdure, où tout ce qu'il faut voir tient dans un mouchoir de poche : son quartier historique parmi les mieux préservés d'Europe, sa cathédrale Saint-Stanislas, dotée d'un clocher... planté quelques mètres plus loin, son hôtel de ville néo-classique, son université, véritable ville dans la ville, ses églises catholiques, son beau quartier commerçant rebaptisé Champs-Élysées, ses trolleybus et ses drôles de sculptures d'anges qui veillent sur tout ce petit monde. Dans le vieux Vilnius, il ne faut pas rater cette Vierge noire (noircie au charbon) qui occupe

une petite chapelle dans la Porte de l'Aurore. Peut-on imaginer la prospérité de cette capitale quand au XV^e siècle la Lituanie s'étendait de la Mer baltique aux rives de la Mer noire ? Vilnius a ensuite fortement influencé le développement culturel et architectural d'une grande partie de l'Europe centrale et de l'Est. On lui doit bien des écrivains, dont Romain Gary (né ici sous le nom de Roman Kacew) ou Arvydas Ambrašas. D'ailleurs une ruelle entière de la vieille ville est tapissée de portraits d'écrivains. Autre signe du dynamisme créatif lituanien, les fresques et œuvres de street art qui se répandent dans les quartiers, sur les rives de la rivière Neris ou sur la place dédiée... au musicien Frank Zappa, élevé ici au rang d'icône de la liberté.

LA RECOMMANDATION DE MÉDIA CSE

A voir : le quartier Uzupis, sorte de Montmartre lituanien ! Ce périmètre éminemment rustique et longtemps abandonné aux plus démunis est récupéré depuis les années 90 par les artistes qui en ont fait... une république indépendante, avec sa monnaie et son hymne. Et sa constitution dont le texte, qui institue notamment « le droit à la paresse », est placardé sur tous les murs du quartier. Petites maisons, jardins fleuris, marché de producteurs et incubateur d'art, Uzupis est un vrai village... alternatif.

La cathédrale de Vilnius est la principale église catholique de Lituanie.
© Valérie Appert





Le Neuer Zollhof, signé par l'architecte Frank Gehry.
© Valérie Appert

DÜSSELDORF, LE BIEN-VIVRE AU BORD DU RHIN

POURQUOI S'Y ARRÊTER ?

Parce que l'Euro de foot 2024 vous a donné un petit aperçu de la ville et que vous aimeriez bien la découvrir au-delà de son stade de plus de 55 000 places. Malgré son suffixe « dorf » (village en allemand), qui lui vient du temps où le hameau abritait quelques pêcheurs, la capitale de Rhénanie-du-Nord-Westphalie est aujourd'hui la septième plus grande ville d'Allemagne, et celle qui trône dans le top 10 des villes du monde où il fait bon vivre. Ce qui déconstruit d'une façon radicale nos a priori sur les métropoles austères de la Ruhr, bombardées qui plus est pendant la Seconde Guerre mondiale et en grande partie détruites. Düsseldorf s'est toutefois reconstitué un centre historique tout à fait charmant, avec ses pavés, ses maisons à colombages et sa markplatz, prolongé par un cœur de ville de standing. Sait-on d'ailleurs que Düsseldorf est une capitale de la mode, au même titre que Paris ou

Milan ? La KönigAllee est au sens strict une avenue royale, bordée de boutiques de grandes marques. Si l'on rejoint le Rhin, on débarque dans le « plus grand comptoir du monde », tant les brasseries, les bars et les bistros occupent le « Rheintreppe », le grand l'escalier qui borde le fleuve.

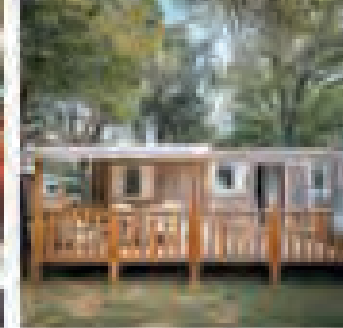
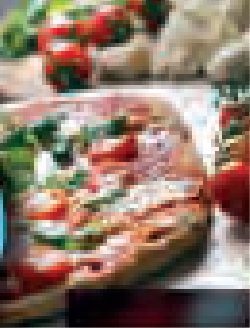


La friche industrielle de Zollverein
© Valérie Appert

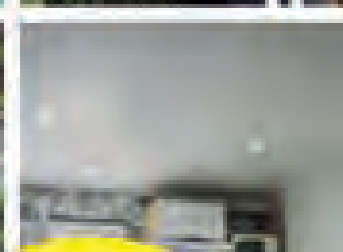
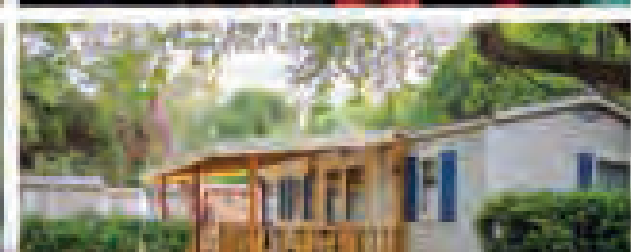
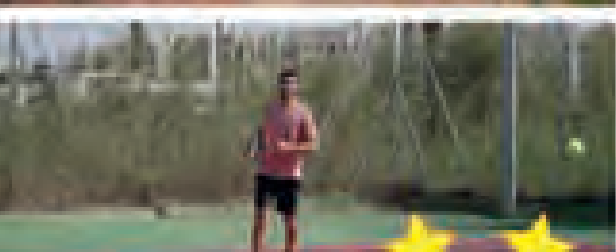
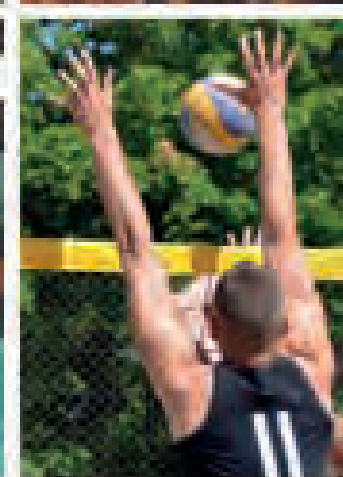
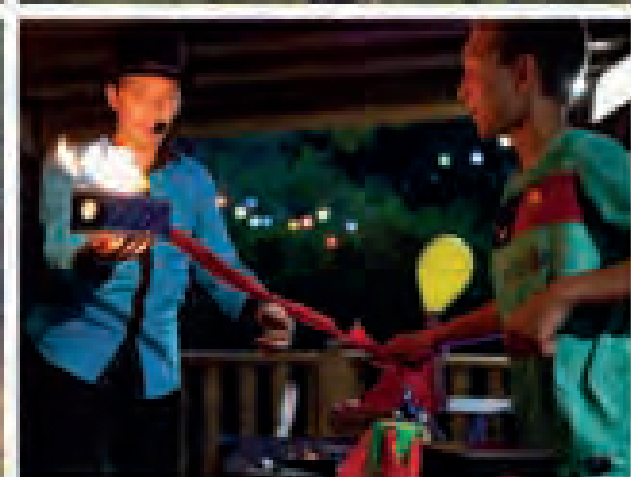
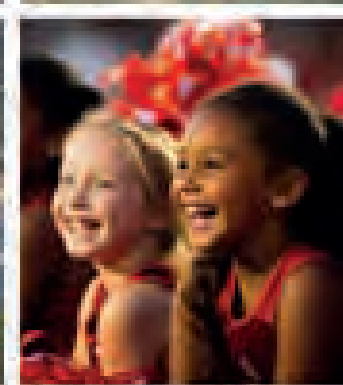
L'insolite n'est pas absent de Düsseldorf. On vous conseille vivement une visite du K21, un musée d'art contemporain coiffé d'une verrière monumentale, notamment pour l'œuvre qui occupe le dernier étage : une série de filets en suspension au-dessus du vide sur lesquels vous serez invités à marcher. Poursuivez par un saut au sommet de la Rheinturm, la tour de la télévision haute de 240 m, dont la plateforme d'observation tourne lentement sur elle-même. C'est le belvédère qu'il vous faut pour surplomber le quartier le plus délirant de la ville : MédiaHafen, ou port des médias. L'ancien port a été rénové pour accueillir des groupes de presse et des studios de télévision, tous logés dans des bâtiments aux formes les plus innovantes. Dont le Neuer Zollhof, signé par l'architecte Frank Gehry, aux façades très expressives, ondulantes et souples, recouvertes de briques ou d'aluminium.

LA RECOMMANDATION DE MÉDIA CSE

N'hésitez pas à faire 50 minutes de train pour rejoindre Essen et l'extraordinaire friche industrielle de Zollverein. Cet ancien complexe associé à une mine de charbon a cessé ses activités en 1986. C'est aujourd'hui un parc classé à l'Unesco. Son chevalement et ses bâtiments construits dans les années 30 selon l'esthétique fonctionnelle du Bauhaus se laissent mélancoliquement envahir par la nature environnante. Superbe !



Marina Paradise



Venez vivre l'expérience
Camping Paradis au cœur
du Golf de Saint-Tropez

-15%
Espace Enfants

-10%
Séjour de 7 nuits minimum
du 15/05 au 31/08
à la réservation

Réservez vite!

À la semaine, de lundi au vendredi

par téléphone: 04 94 81 52 57

par mail: ca.marina@campingparadis.com

20 Av. Frédéric Mistral, 83310 Cogolin

www.camping-marina-paradis.fr



Le triple pont dessiné par Jose Plecnik.
© Valérie Appert



LJUBLJANA, ENTRE LE SUD ET L'EUROPE CENTRALE

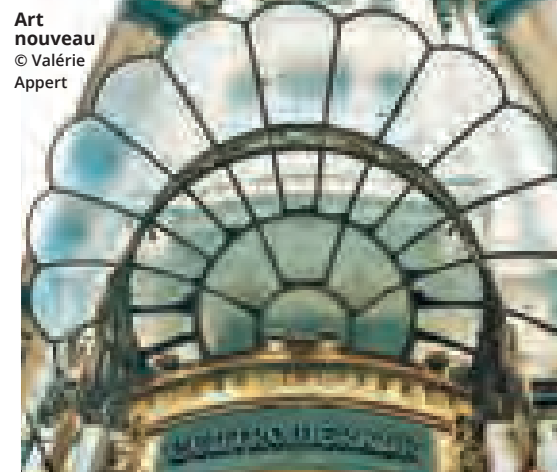
POURQUOI S'Y ARRÊTER ?

Parce que c'est l'une des plus petites et des moins peuplées des capitales de l' Union européenne, au carrefour de diverses cultures. Derrière son nom à peine prononçable, une ville verte dont le centre est entièrement piétonnier.

Aux dires des arpenteurs de capitales européennes, Ljubljana est un « Prague miniature ». Elle abrite entre autres l'un des quartiers baroques les mieux conservés d'Europe et quelques fleurons d'Art nouveau, elle se distribue élégamment sur les deux rives de la Ljubljanica, sage rivière que l'on traverse en une enjambée ou deux coups de pédales. Car tout ici est format poche : la place principale qui concentre en quelques m² une statue de l'écrivain national Franc Preseren et une église franciscaine, mais aussi ses ruelles étroites qui descendent jusqu'à la Ljubljanica, traversant des placettes pavées où l'ocre de la lumière le dispute

aux pastels gourmands des façades. Avant même la fin de l'hiver, les Slovènes se pressent aux terrasses des cafés ; des plaids doux sont à la disposition des frileux. Dans les oenothèques, on discute les mérites comparés des excellents vins de la région de Brda ; au Café Zvezda (l'Etoile), place du Congrès, on se jette sur les meilleures pâtisseries de la ville. Il y a aussi quelque chose de viennois dans ce décor d'opérette.

Il faut ensuite visiter les musées (excellente scénographie au Musée ethnographique !), le château médiéval que l'on peut rejoindre en funiculaire ou en musardant le long de ruelles secrètes, la cathédrale, le parc Tivoli... Mais aussi s'attarder dans les rues pour comprendre comment le plus célèbre architecte slovène, Joze Plecnik, a passé trente ans de sa vie, dans la période de l'entre-deux-guerres, à remodeler cette petite ville baroque. Il a redessiné les berges de la Ljubljanica, rendu la ville aux promeneurs, rénové les églises et réalisé une robuste bibliothèque nationale en briques et pierres de montagne : escalier



Art nouveau
© Valérie Appert

palladien en marbre noir, passerelle en cuivre et plafond à caissons dans la salle de lecture. Ensuite, il a semé des colonnades un peu partout entre les palais patinés, puis jeté un triple pont (piétons et voitures séparés) au-dessus de la Ljubljanica qui est devenu l'emblème de la ville. Pour bien cerner ce personnage prolifique et austère, direction sa propre maison, laissée dans son jus ; dans son bureau en rotonde, rien n'a bougé depuis sa mort : bouquins, maquettes, outils de travail.



La Tour de l'Eperon dans le quartier du Colombier.
© Valérie Appert

Le centre médiéval.
© Valérie Appert



LA RECOMMANDATION DE MÉDIA CSE

A propos de Joze Plecnik, visitez donc le marché central qu'il a conçu le long du fleuve entre 1940 et 1942. Il a une partie en plein air, mais aussi une partie couverte logée dans un bâtiment extraordinaire tout en longueur, aux influences Renaissance. Suivez la foule des Slovénes pour en trouver l'entrée, un peu cachée.

RENNES, ARCHI-MODERNE

POURQUOI S'Y ARRÊTER ?

Parce que tant que l'on n'a pas mis les pieds dans la capitale bretonne, on n'a aucune idée de ce à quoi elle ressemble. On pense « Rue de la soif », Parlement en feu, intense ville estudiantine, souvent festive... Ce qui est peu. Elle réserve pourtant quelques surprises.

On commence en général par faire le tour du centre historique de Rennes, pour ses façades médiévales à pans de bois, blotties plus ou moins de guingois l'une contre l'autre, dans une jolie palette de couleurs. C'est là, sur des placettes piétonnes, que se trouvent les bars les plus



Les Tours Les Horizons. © Valérie Appert

appréciés. Puis on glisse vers le Rennes du XVIIIe siècle en se rapprochant de l'impressionnante place du Parlement de Bretagne, rénové depuis l'incendie de 1994. C'est encore aujourd'hui un lieu de pouvoir, abritant la Cour d'Appel de Bretagne et la Cour d'Assises d'Ille-et-Vilaine. Mais il se visite et l'on ne ratera pas sa Grand'Chambre dont le plafond sculpté est unique en Europe. On part enfin découvrir les traces de l'Art déco des Années folles dont Rennes regorge

sous forme de mosaïques apposées sur les équipements publics ou les boutiques. Personnellement, on aime bien le Rennes des années 1960/1970. Il fait pourtant bondir les visiteurs qui découvrent en plein centre-ville le quartier du Colombier et sa tour de l'Eperon en panneaux préfabriqués, construite en 1975 par Louis Arretche. Cet architecte et urbaniste a remis debout des villes détruites pendant la guerre, comme Saint-Malo, Rouen, Saint-Lô..., il a aussi remodelé Rennes et travaillé sur à peu près tous les campus universitaires de la ville. Autre haut-le-cœur : les tours Les Horizons, silhouettes en courbes et contre-courbes, dans le quartier Bourg-l'Evêque. Elles ont été les tours les plus hautes de France (98 et 100 mètres) jusqu'à la construction en 1973 de la tour Montparnasse. Ces deux tours sont signées Georges Maillols, autre architecte emblématique de Rennes, et plus instagramées encore que le Parlement de Bretagne. A partir de ce moment-là, vous transformerez votre aimable parcours urbain en enquête architecturale, pour rallier toutes les constructions de Georges Maillols, chantre de l'architecture futuriste des Trente Glorieuses : la Caravelle, l'Armor, le Belvédère, le Trimaran..., autant d'immeubles aux formes inédites et fulgurantes.

LA RECOMMANDATION DE MÉDIA CSE

Ne vous arrêtez pas en si bon chemin. Le Rennes contemporain est tout aussi remarquable. Signalons notamment les Champs Libres, un complexe culturel avec musée et bibliothèque de Christian de Portzamparc, et un immeuble de Jean Nouvel entre le canal et le mail Mitterrand.

« Le sport peut créer de l'espoir, là où autrefois il n'y avait que du désespoir. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser les barrières raciales et les différences. »

Nelson Mandela

Commencer cet édito en parlant du sport comme l'unique fédérateur serait un mensonge, mais comment nier que toutes ces disciplines arrivent à réunir l'ensemble des catégories sociales, bien loin seulement de quelques bribes de populations ? Pas de différences, pas de limite d'âge, pas de couleurs de peau, pas de communautarisme. Pourtant on dit que dans certains sports collectifs il y aurait du communautarisme. Oui, il est vrai que certaines communautés se réunissent par exemple autour d'équipes de football portugaises, espagnoles, italiennes, marocaines, algériennes... Portugais du Plessis, Lusitanos Saint-Maur, l'US Bossot (Espagnols), Juventus Club de Paris (Italiens), Maghreb Union Sportive, et l'on pourrait en citer des dizaines d'autres. Mais c'est là que la magie du sport trouve toute sa valeur, dans ces clubs, pour les avoir fréquentés et partagé des moments de compétitions, des tournois, des fêtes, des réunions. Et si ces clubs réunissent beaucoup de gens, en général du même pays, il n'en reste pas moins vrai que l'esprit sportif y est prédominant et ne laisse pas de place au communautarisme. Contrairement à ce que l'on pense, tout le monde y a sa place et l'accès n'est pas interdit au non « étranger ». L'on retrouve cet esprit même dans des associations non sportives plutôt culturelles (comme Accueil franco-nordique, Accueil France-Maghreb, Présence italienne et d'autres). J'ai pris l'exemple du football mais j'aurais pu prendre d'autres disciplines sportives où l'on retrouve ce rassemblement de nationalités et ces créations de clubs qui font aussi la richesse et la grandeur du sport. Le sport l'emporte toujours sur la vanité, le mépris ou l'hypocrisie. Le bon sens, le respect de la pratique, compétition ou loisir, le plaisir d'être ensemble l'emportent sur l'indifférence.



LE SPORT AU-DELÀ DES CLIVAGES



Même si ensuite la compétition peut relancer les egos, les valeurs du sport triomphent toujours.

Prenez l'exemple de la charte des valeurs dans les arts martiaux, en particulier dans le karaté do : **respect, amitié, humilité, politesse, courage, modestie, contrôle de soi et honneur** en sont les principales. Il s'agit tout simplement, au-delà des règles, de la façon dont nous devrions nous comporter dans la vie courante... Ce sont les valeurs de la vie, de l'humanité,

rien d'extraordinaire ! La langue du sport est universelle. Quand on parle cette « langue », on sort tout simplement des clivages. Une personne me racontait que, dans son enfance, elle avait un ami qui avait comme surnom Bady ; un jour, ils sont invités à une fête et à l'entrée on les arrête et on dit à Bady : « Vous, vous n'entrez pas » ! C'est ce jour-là que mon ami « a découvert » la couleur de peau de Bady, il était noir. Vous voyez, ils ont grandi comme deux amis, sans se poser de questions. L'autre ne doit pas être choisi, accepté ou non accepté, la nature, la vie, le destin font leur choix ou une autre vision de ce que peut être la philosophie de la vie ! Peut-être utopique, mais c'est un chemin que l'on peut écouter.

Ces centaines de sportifs porteront haut les valeurs du sport et du handi-sport. Ce chemin n'est pas le parcours du combattant, mais le processus d'un sportif ou de tout être humain qui vit dans le respect des uns et des autres !



Nous avons voulu à l'occasion de ces jeux mettre en avant deux artistes dont l'originalité fait le talent et qui, dans cet entretien, vont nous faire découvrir une introduction originale aux Jeux olympiques.

PRÉSENTATION LE DUO HERVÉ DAUTUN/ RENÉ CARTON.

Après avoir été mis en scène deux fois par son compère (« Excalibur », 2003, et « La nuit juste avant les forêts », 2008), il était inévitable que René rencontre enfin Hervé pour jouer pour la première fois ensemble dans ce spectacle coécrit : « Olympie ! Les seigneurs des anneaux, cent ans déjà... ! ». C'est la rencontre entre un comédien de style classique et un autre issu de l'art du cirque, mais c'est aussi la rivalité dans la bonne humeur du clown blanc et de l'Auguste.

HERVÉ DAUTUN

Après s'être formé au genre du visuel et du burlesque avec Corinne Boijols, Madonna Bouglione et Salva Polunin, Hervé enchaîne depuis une trentaine d'années les spectacles, tel que le spectacle clownesque « La gare d'après », création Maison de Quartier Yves-Montand, commune de Guyancourt. Il a joué en partenariat avec le service enfance de l'UNICEF et avec la compagnie Corinne Boijols.

RENÉ CARTON

Diplômé ès lettres, après avoir reçu le prix d'art dramatique avec « grande distinction » du jury du Conservatoire de Namur (Belgique), il entre au Cours Simon dans la classe de Laurence Constant. Il suit ensuite les ateliers de Pierre Debauche, Jean-Pierre Dougnac et Corinne Boijols où il rencontre son compère Hervé Dautun. Il fonde en 2001 la compagnie Iskra Théâtres. Eclectique, il a tourné entre autres à la télévision dans plusieurs épisodes de « Groland » et sous la direction d'Etienne Dhaene et de Christian Faure, dans « Marie Besnard » notamment (avec Muriel Robin). Au cinéma, il a travaillé avec Laetitia Colombani, Thomas Gilou, Luc Murat... Au théâtre, il a interprété des auteurs aussi différents que Sophocle et Anouilh, Claudel, Koltès. Il a travaillé avec des metteurs en scène et acteurs tels Olivier Cohen, Jean-Pierre Cassel et Anouk Grinberg, Hervé Dautun, Nathalie Yanoz, Laurent Charvillat, Colette Louvois... En 2009, il reçoit avec Roger Lemus le prix « Anges et Démons » pour son scénario de long-métrage « Le naturel revient au galop ». René Carton est également gérant de Cybelle Productions, sa société audiovisuelle créée en 2023. Féru de sports, notamment d'arts martiaux, il est ceinture noire de karaté do shotokan.

Mauro Frosi : Bravo pour votre initiative artistique, ma foi, assez

ambitieuse. Comment avez-vous eu cette idée de spectacle ?

Hervé Dautun et René Carton - Merci ! Tout est parti d'un appel à projets culturels soumis en décembre 2023 à l'association SPORT EVENT 78. Le but était d'animer, en prélude ou « pendant » les événements olympiques, les lieux de différentes communes du département où vont se dérouler les compétitions de cyclisme (ville de Montigny-le-Bretonneux et environs). Et le fait est... que notre dossier a été choisi. Vu que nous sommes issus du monde de la scène, nous proposons un spectacle clé en main. Même si l'initiative vous paraît ambitieuse, elle n'en reste pas moins réaliste. Si Brel prononce dans une de ses chansons, « la Quête » (désolé, je suis de nationalité belge), « rêver un impossible rêve », certains rêves sont parfois, j'en suis persuadé, plus proches de la réalité que l'on ne croit (rires).

Etes-vous l'un et l'autre, ou l'un ou l'autre, sportifs ?

Hervé Dautun - Pour ma part, je marche beaucoup. La randonnée, j'adore cela. J'ai la chance d'habiter une ville des Yvelines, Guyancourt, située près du Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse, et j'ai aussi un chien, qui me fait la tête quand il n'a pas fait une de ses trois promenades quotidiennes (rires).

René Carton - De mon côté, je considère le sport comme le « moteur » indispensable d'une existence équilibrée. Je ne pourrais m'en passer, j'en ai toujours fait, de la course à pied surtout, sport très pratiqué en Belgique. A une époque je m'entraînais 30 km deux fois par jour pour le marathon, alors vous voyez. Ça, c'était la jeunesse (rires). La vie professionnelle a fait par la suite que j'ai choisi un sport tout à fait différent, le karaté, un art martial dont le style japonais, brut et très codifié, m'a un peu rebuté au début mais dans lequel j'ai trouvé largement mon compte par la suite. J'ai même obtenu mon deuxième dan au mois de mai dernier.

Vous avez déjà présenté ce spectacle dans plusieurs villes de France. Comment a réagi le public ?

Hervé Dautun et René Carton - Dire que le public réagit mal, ce serait vraiment mentir et cela deviendrait la réalité chantée par Brel (rires). Nous avons commencé par représenter ce



spectacle dans différentes villes de banlieue de l'agglomération des Yvelines devant le public le plus difficile qui soit : les enfants (de 5 à 11 ans). On ne peut pas tricher avec un enfant : ou il « accroche » tout de suite ou il chahute. Là, le bonheur suprême : quand les enfants chahutaient, c'était avec nous ! Ils réagissaient même interactivement à des thèmes soulevés dans le spectacle, tel le sketch des poings gantés de noir (Tommy Smith et Juan Carlos sur le podium en 1968 aux Jeux de Mexico, poings levés en soutien à l'égalité des races. Les deux Afro-Américains furent exclus à jamais des JO). Lors d'une représentation un enfant a demandé instinctivement : « Pourquoi ? ». Bien sûr, le spectacle est tout public et, selon l'âge, le spectateur réagit différemment. Chacun y trouvant son compte. A tout âge, on apprécie aussi la magie, la musique ou les effets spéciaux.

Malgré vos parcours différents, depuis votre rencontre en 2001, vous ne vous êtes plus quittés ?

René Carton - A vrai dire, non ! Il n'y a pas de hasard de « vouloir faire des choses » dans ce milieu, je n'y crois pas. Si on a continué à se côtoyer, même quand on n'avait pas de projets communs, c'est que l'énergie magique et l'attrance de la scène faisaient que l'on se retrouvait toujours. Ces années d'entente et d'écoute se révèlent aujourd'hui dans le spectacle. Jusqu'à présent, Hervé m'avait seulement mis en scène deux fois (« Excalibur » en 2003 écrit par lui, et en 2008 dans « La nuit juste avant les forêts » de Bernard-Marie Koltès). Nous nous sommes aussi retrouvés deux fois sur les courts-métrages du talentueux réalisateur, humoriste et incisif, Yacine

Sersar (« René l'enclume », « Tous les matins d'Yvette » et « C'est pas grave »).

Hervé Dautun - Nos emplois font déjà que l'on travaille séparément avec d'autres productions. Moi je viens donc du cirque (Bouglione entre autres), René, lui, avec sa formation, est plutôt tendance « Jean Vilar ». Si on travaillait toujours ensemble on finirait aussi par « s'engueuler » (rires). Dans le travail, René est un orfèvre de la précision, moi je suis beaucoup plus instinctif. En répétition je ne note rien mais après il faut que j'apprenne mon texte ou les notes de travail. Et là, il faut bien que j'aie vu mon compère, qui jubile ! C'est fou ce que l'on se complète ! Clown blanc et Auguste !

Vous avez votre propre société de production et ce n'est pas votre premier spectacle. Diriez-vous que c'est un des plus réussis ?

René Carton - C'est le quatrième spectacle produit par ma compagnie mais c'est bien la première fois que l'on joue ensemble ; pour le moment, à chaque fois que l'on joue, étant de plus en plus à l'aise avec le texte et s'en libérant (dixit Michel Bouquet), on trouve de « nouvelles choses » au fil des séances. Les meilleures soupes se faisant dans les vieilles souprières, je pense que l'on vise un des mets les plus exquis !

Hervé Dautun - Après tout, nous pratiquons « l'art du spectacle vivant », le contraire ne serait pas normal. Ou en dehors de la réalité de Brel (rires) !

Vous proposez actuellement votre spectacle aux communes, mairies, conseils régionaux... Vous avez dit vouloir pro-

poser une offre aux comités sociaux et économiques. Sous quelle forme ?

Hervé Dautun et René Carton - Nous proposons aux CSE un spectacle complet, pour une soirée, un après-midi, un arbre de Noël ou un anniversaire, peu importe l'événement. A la base, notre spectacle tout public était un spectacle de rue. Vu la demande de certains diffuseurs, il est devenu un spectacle de rue « adaptable pour l'intérieur », et n'ayant aucun décor excepté un rideau de fond de scène noir, notre fiche technique n'est pas exigeante. Durant une heure nous faisons vivre l'histoire des Jeux olympiques, de la Grèce antique à Paris 2024, sur un mode visuel et burlesque.

Auriez-vous une idée du budget total pour un CSE ?

René Carton - Le prix de vente est actuellement de 1500 euros, qui peut aussi être modulable pour un plus petit budget. Avec les CSE, nous sommes toujours ouverts pour trouver une bonne solution et faire découvrir notre spectacle aux comités sociaux et économiques.

Faudrait-il un nombre minimum de spectateurs ?

Hervé Dautun et René Carton - Il est clair que le Stade de France, on refuserait, nous avons des effets spéciaux mais pas d'hélicoptère pour nous amener sur la scène (rires). Comme je vous le disais précédemment, nous pouvons nous adapter. L'idéal serait d'avoir entre quatre-vingts et cent personnes. Le prix de vente restant négociable selon la jauge envisagée par l'organisateur .

Est-ce que votre spectacle est éphémère ou bien peut-il continuer après les JO ?

Hervé Dautun et René Carton - Oui, bien sûr il sera possible de le réadapter, avant, pendant et après les JO et même de le personnaliser pour des entreprises.

Mauro Frosi : Merci pour cette rencontre. De toute évidence votre spectacle est original et, pour en avoir vu quelques répétitions, enrichissant aussi d'un point de vue historique. Merci à vous deux et bonne route à « Olympie. Les Seigneurs des Anneaux. Cent ans déjà ! ».

CONTACT

René Carton

Tél. 06 09 58 55 22.



NEW
YORK

ou



JAPON

DÉPARTS GARANTIS VERS NEW YORK ET LE JAPON

Contactez-nous !

☎ 06 11 98 82 32 - 01 42 50 79 71



ICV
Voyages

✉ infos@icvvoyages.fr

www.icvvoyages.fr

**MISSIONS RÉCURRENTES
CONSULTATIONS ANNUELLES**

Sur les orientations stratégiques

Sur la situation économique
et financière de l'entreprise

Sur la politique sociale
de l'entreprise, les conditions
de travail et l'emploi

**MISSIONS NON RÉCURRENTES
CONSULTATIONS PONCTUELLES**

Restructuration et compression
d'effectifs en partenariat avec
CM&A

Droit d'alerte économique

Droit d'alerte social

**TRAVAUX COMPTABLES
AUPRÈS DES CSE**

Établissement des comptes sociaux

Tenue des livres de comptes

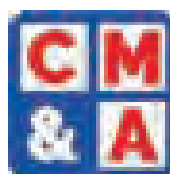
Révision des comptes

Assistance à la rédaction
du rapport du trésorier

Fiches de paie
et déclarations sociales



Pour les Expertises Santé Sécurité
et Conditions de travail (SSCT),
le Conseil, l'Assistance
et la Formation des élus CSE,
faites appel à notre société sœur



Conseil Management
et Audit
info@conseilcma.fr
www.conseilcma.fr